



▶ 2025

Rapport d'activité 2024

Sommaire

PAGE 4
**Les faits
marquants
2024**

PAGE 6
Le SDE en bref

PAGE 7
**Les enjeux
stratégiques**

PAGE 8
**Le budget
2024**

PAGE 10
→ **Mission 1**

Réduire les
consommations
énergétiques

PAGE 18
→ **Mission 2**

Améliorer l'efficacité
énergétique

PAGE 30
→ **Mission 3**

Développer les
énergies renouvelables

PAGE 38
→ **Mission 4**

Développer la relation
aux usagers

PAGE 42
→ **Mission 5**

Mutualiser les moyens
et les expériences

PAGE 48
→ **Mission 6**

Assurer le contrôle
de concessions

PAGE 56
→ **Mission 7**
Développer les moyens
adéquats

PAGE 60
→ **Organigramme**

PAGE 63
→ **Glossaire**

Édito

→ **Olivier DEHAESE**
Président du SDE35



▶▶ **En 2025,
continuer
à faire du
SDE35 le fer
de lance de
la transition
énergétique.**

▶▶ **C**ette année 2024 est une année dense, pleine d'activités et riche en réussites : la recapitalisation d'Énerg'IV ; la montée en puissance des nouveaux marchés de travaux d'électricité, de maintenance des infrastructures de recharge électrique (IRVE) et d'éclairage ; le déploiement du service SERENE35 pour la rénovation énergétique des bâtiments publics ; le lancement des consultations pour nos premiers réseaux de chaleur à Bain-de-Bretagne et Fougères ; la multiplication des boucles d'autoconsommation avec Part'EnR35 – désormais dupliquée par d'autres départements ; une première nationale avec le groupement de propriétaires fonciers et le premier AMI associé pour déployer un réseau de bornes de recharges privées complémentaire à notre réseau public Ouest-Charge.

2024 est aussi une année qui a mobilisé les élus comme les équipes sur des sujets complexes. Le premier à souligner concerne les finances de notre Syndicat, déstabilisées depuis 2023 par l'extension rapide de nos missions et compétences, conjugué à un fort niveau d'investissement et à une relative stabilité des recettes. La trajectoire financière du Syndicat doit être révisée ce qui vient freiner temporairement l'avancée de certains projets. Le programme « Ma commune 100% Led » qui avait remporté un vif enthousiasme auprès des communes membres devra être ajusté afin de préserver la bonne santé financière du Syndicat.

D'autres dossiers complexes sont à noter : une stratégie d'achat bien construite mais dont la « brique » contrat d'achat direct rencontre des difficultés, notamment d'ordre réglementaire ; un démarrage laborieux des discussions avec GrDF pour un premier contrat groupé de concession de gaz, etc.

Quelles perspectives pour 2025 ? Même s'il reste beaucoup de travail à faire et que l'heure n'est pas encore au bilan, il faut tout de même se projeter dans l'après mandat. Le SDE35 est une magnifique structure dotée de grandes compétences, d'un fort engagement collectif, et capable d'agilité. Alors qu'autour de nous gronde la tempête, que la transition énergétique est souvent trop décriée à mon goût, il est indispensable que nous – les élus comme les agents – fassions corps pour affronter des vents contraires. Notre cohésion, notre intelligence collective et notre capacité à innover seront nos meilleures ressources. Pour les mois qui restent dans ce mandat, vous pouvez compter sur mon engagement et sur celui de tous les élus du comité. Et je vous souhaite de poursuivre ensemble le travail engagé ces dernières années pour continuer à faire du SDE35 le fer de lance de la transition énergétique en Ille-et-Vilaine.

▶ Les faits marquants 2024

Rencontres !

➔ Février



→ Rencontres de l'éclairage public, 3 réunions pour présenter les services du SDE35 avec des ateliers pour manipuler et découvrir les enjeux d'un bon éclairage



→ Entrée officielle d'Énerg'iV au capital du parc éolien citoyen de Féeole

Séminaire Événement

➔ Avril



→ Séminaire des élus et visite du parc éolien offshore de la baie de Saint-Brieuc

➔ Mai



→ Événement au Rheu pour l'augmentation de capital de la SEM Énerg'iV en présence de tous les partenaires

Inauguration

➔ Juin



→ Inauguration de l'unité de méthanisation d'Energ'ées & portes ouvertes pour les scolaires



→ Ouverture au public de la nouvelle station bioGNV à Saint-Malo avec les services transports et déchets de Saint-Malo Agglomération



→ Congrès de la FNCCR à Besançon

Congrès

→ Septembre



→ Inauguration du réseau de gaz à Saint-Germain-en-Coglès qui dessert le bourg et les établissements Michel



→ Signature du nouveau contrat chaleur renouvelable du Pays de Rennes avec l'ADEME



→ Journée BioGNV avec les parlementaires pour défendre ce carburant menacé par le nouveau règlement européen CO₂

Signature

Rencontres

→ Octobre



→ Rencontre avec les futurs abonnés du réseau de chaleur renouvelable de Fougères

→ Novembre



→ Visite du futur parc éolien citoyen et public de Féeole



→ Signature de la charte d'engagement DEN.bzh au salon des Maires de Paris

→ Décembre



→ Rencontre territoriale Bois Énergie

Visite

► Une
année
dynamique
et novatrice

► Le SDE en bref

Créé en 1964, le Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE35) est un établissement public de coopération intercommunale chargé de l'organisation de la distribution de l'énergie et de la mise en œuvre opérationnelle de la Transition Énergétique sur les territoires.

Réunissant les 332 communes d'Ille-et-Vilaine, dont Rennes Métropole, le SDE35 est un acteur public majeur des enjeux énergétiques du département.

→ Gouvernance



1 président



7 vice-présidents
+ 4 membres du bureau



1 comité syndical



6 commissions
thématiques

→ Budget



57,8 M d'€



24 M d'€ investis sur
les réseaux électriques



1 209 opérations actives
en 2024 (654 en études
et 555 en travaux)

→ Fonctionnement



76 agents (au 31/12/2023)



62 titulaires
dont 4 en disponibilité



1 apprenti



12 contractuels

→ Compétences & activités



Réseau électrique :
12 387 km de réseaux HTA,
14 863 km de réseaux BT
et 16 927 transformateurs



Réseau Gaz :
38 communes dont
18 desservies en gaz
représentant 651 km de
réseaux et 34 200 usagers



Éclairage public :
82 506 points lumineux
gérés



**Réseau de chaleur
urbaine :** 2 concessions
en cours de passation



Mobilité électrique :
253 points de charges
exploités par le SDE35
via Ouest-Charge



Mobilité gaz : 6 stations
bioGNV exploitées par
BMGNV 35



Énergie renouvelable :
22 GWh d'électricité et 47
GWh de gaz renouvelable
produits par Énerg'iv



De gauche à droite :
Murielle Douté-Bouton,
4^{ème} vice-présidente en charge
de la précarité énergétique et de
la communication, **Michel Jeuland**, membre
du bureau, **Christophe Martins**, 1^{er} vice-
président en charge des moyens généraux
et systèmes d'information, **Jean-Claude
Beline**, 2^{ème} vice-président en charge des
achats et économies d'énergie, **Olivier
Dehaese**, Président du SDE35, **Daniel
Guillotin**, 3^{ème} vice-président en charge
des énergies renouvelables et Président
d'Énerg'iv, **Christelle Loncle**, 7^{ème} vice-
présidente en charge de l'éclairage public,
Diana Lefeuvre, membre du bureau, **Thierry
Restif**, 5^{ème} vice-président en charge des
travaux et des smartgrids, **Stéphanie
Cherel**, 6^{ème} vice-présidente en charge des
mobilités, **Michel Caillard** et **Franck Pichot**
(absents), membres du bureau.

► Les enjeux stratégiques

Le projet stratégique du SDE35, basé sur le scénario Négawatt et ses 3 leviers (sobriété, efficacité et énergies renouvelables), est décliné en 7 missions, chacune dotée d'un programme d'actions spécifique. L'ambition du SDE35 : agir pour un aménagement énergétique cohérent et équitable des territoires, au plus près des communes et des usagers des services publics.



Mission 1

→ Réduire les consommations énergétiques

Les collectivités agissent pour réduire leur consommation d'énergie. Le SDE35 les accompagne dans cette transition écologique et économique essentielle.



Mission 2

→ Améliorer l'efficacité énergétique

Face aux risques climatiques, le SDE35 agit avec Enedis pour un réseau plus résilient et développe les mobilités bas-carbone en Ille-et-Vilaine.



Mission 3

→ Développer les énergies renouvelables

le SDE35 concourt à l'approvisionnement énergétique des territoires par le déploiement d'Énergies Renouvelables locales, notamment avec Energ'IV.



Mission 4

→ Développer la relation aux usagers

Le SDE35 favorise le dialogue via la CCSPL, traite les réclamations liées à l'énergie et mène des actions solidaires contre la précarité, ici et ailleurs.



Mission 5

→ Mutualiser les moyens et les expériences

Le SDE35 mutualise achats, données et services pour les collectivités, assurant ainsi une transition équilibrée, cohérente et juste des territoires.



Mission 6

→ Assurer le contrôle de concessions

Le SDE35 assure le contrôle local de la concession électrique signée avec Enedis et EDF, et celui de plusieurs concessions Gaz signées avec GRDF.



Mission 7

→ Développer des moyens généraux adéquats

Avec une politique RH ambitieuse, des outils performants et une communication multicanale, le SDE35 renforce la qualité de service auprès de tous.

► Le budget 2024

Un budget ambitieux au service des investissements sur les réseaux et de la transition énergétique !

→ Chiffres clés



57,8 M€
de dépenses réelles



56,1 M€
de recettes réelles

→ Un niveau d'investissements élevé, accompagné d'efforts de consolidation et de pérennisation financière

L'année 2024 a marqué un tournant pour les finances du SDE35. La montée en charge rapide des compétences et missions depuis 2023, conjuguée à un haut niveau d'investissements et à des recettes globalement stables, a contribué à mettre en contrainte la situation financière du Syndicat.

Face à ce constat, un important travail de programmation et de prospective a été mené en 2024. Des efforts ont été engagés sur l'ensemble des politiques portées par le Syndicat afin de garantir la pérennité des actions et de construire une stratégie durable, cohérente et équilibrée à long terme.

Dans ce cadre, les dispositifs d'aides financières et les modalités de participation des collectivités et des tiers ont été réévalués. Pour renforcer la lisibilité et l'accessibilité des interventions du SDE35, **le guide des aides** a été entièrement repensé et simplifié. La nouvelle version est disponible en ligne sur le site internet du Syndicat, dans la rubrique « Nos publications » > « Guide des interventions financières ».



- **31 %** des recettes proviennent des participations des collectivités et des tiers sur le budget total du SDE35.
- **20 %** des recettes proviennent de la taxe sur l'électricité (accise).



© F. Cavaud

→ Les dépenses du SDE35

Dépenses réelles	57 812 688 €
Études et travaux réseaux électriques	24 029 518 €
Études et travaux d'éclairage	10 166 364 €
Charges de personnel	4 191 501 €
Charges de gestion	4 182 603 €
Subventions allouées	3 851 841 €
Travaux sous mandat (écl. et tél.)	3 664 049 €
Prise de participation (Énerg'iv, ENR...)	2 229 642 €
Maintenance de l'éclairage public	2 210 707 €
Études et travaux sur les bornes de recharges électriques	1 085 023 €
Autres dépenses et avances	814 654 €
Avances remboursables	726 142 €
Reversement de l'accise sur l'électricité	660 645 €

→ Les recettes du SDE35

Recettes réelles - hors 1068	56 093 347 €
Participation des collectivités et tiers	17 624 384 €
Participations FACE	13 276 655 €
Accise sur l'électricité	11 059 175 €
Redevances Enedis-EDF et PCT	4 384 065 €
Autres recettes	3 189 271 €
Participation maintenance éclairage	3 053 573 €
Récupérations TVA	1 154 967 €
Participation ENEDIS (effacements)	1 000 000 €
Produits bornes électriques	533 195 €
Subventions (ADEME, Région, ACTEE...)	521 794 €
Emprunt	296 268 €
Avances marchés	- €

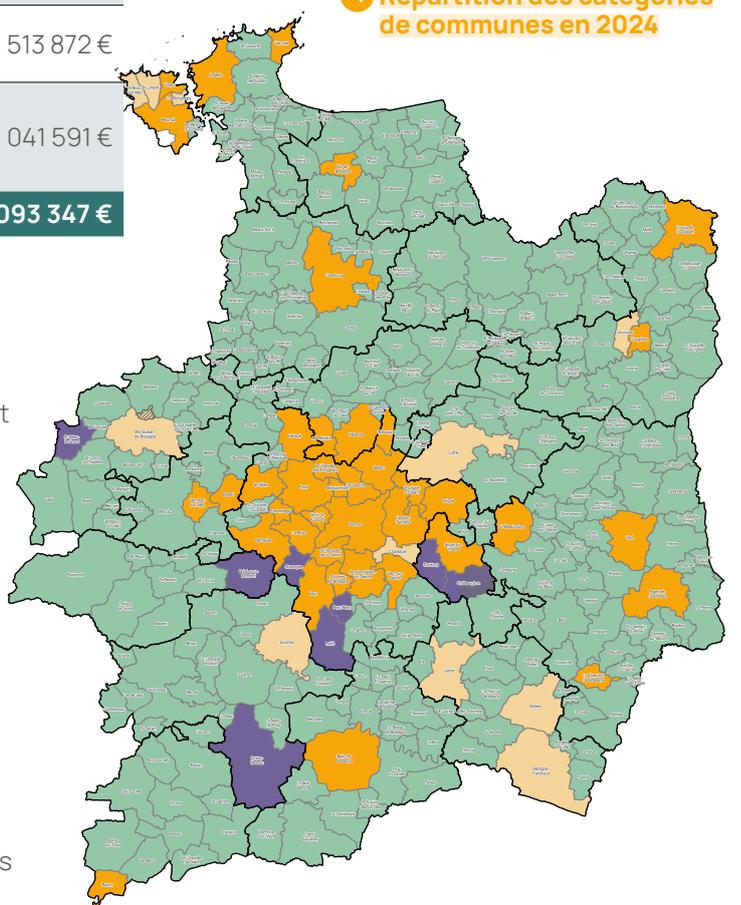


→ Un budget ventilé par mission

	Dépenses	Recettes
Mission 1	Réduire les consommations énergétiques	19 982 262 € / 12 483 347 €
Mission 2	Améliorer l'efficacité énergétique	26 567 569 € / 25 694 949 €
Mission 3	Développer les énergies renouvelables	3 669 736 € / 2 399 248 €
Mission 4	Développer la relation aux usagers	90 235 € / -
Mission 5	Mutualiser les moyens et les expériences	1 794 596 € / 2 960 340 €
Mission 6	Assurer le contrôle de concessions	5 760 € / 1 513 872 €
Mission 7	Développer des moyens généraux adéquats	5 702 530 € / 11 041 591 €
Total	57 812 688 €	56 093 347 €

Une offre de services à la carte, adaptée aux réalités locales

→ Répartition des catégories de communes en 2024



→ La participation des communes au fonctionnement du SDE35

Le guide des interventions financières, publié chaque année par le SDE35, détaille les modalités de calcul des participations des tiers, en tenant compte à la fois de la classification des collectivités – urbaines (A1, A2 ou C) ou rurales (B1 et B2) – et de la nature des travaux engagés.

Depuis 2023, une évolution importante permet aux communes urbaines de choisir entre trois statuts – A1, A2 ou C – afin d'ajuster leur contribution au fonctionnement du Syndicat à leur niveau d'implication. Ce choix n'est pas neutre : il conditionne l'accès à certains services proposés par le SDE35.

Le statut A2 ou C permet aux communes urbaines de bénéficier d'un accompagnement renforcé ; elles peuvent notamment transférer leur compétence éclairage public ou être accompagnées dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments. Ce système vise à renforcer la cohérence entre les contributions financières des collectivités et le niveau de services mis à leur disposition. Il permet aussi plus de solidarité entre communes urbaines et rurales au sein du SDE35.

Communes urbaines

- A1 (40 communes)
- A2 (11 communes)
- C (8 communes)

Communes rurales

- B (273 communes)

□ Limite des EPCI

▨ B (3 communes (*) déléguées éligibles aux aides du FACE)
(*) - Ossé et St-Aubin-du-Pavail (Châteaugiron)
- St-M'Hervon (Montauban-de-Bretagne)


 **Mission 1**

Réduire les consommations énergétiques

Aujourd'hui, les collectivités ont pleinement conscience de la nécessité de réduire leur consommation d'énergie, à la fois pour maîtriser leurs dépenses et pour limiter leur impact environnemental. Le SDE35 se tient à leurs côtés pour les accompagner dans cette transition exigeante mais indispensable pour faire face aux enjeux climatiques et économiques.



→ Les chiffres clés



236

collectivités confient
leur parc d'éclairage
public au SDE35



82 506

points lumineux gérés



2 500

enfants bénéficiaires
du programme
pédagogique



33 672 €

montants collectés
en CEE pour 3,80 GWh
cumac vendus



Assurer la maintenance du service d'Éclairage public

Une maintenance efficace est essentielle pour garantir un bon service, réduire la facture énergétique et prolonger la durée de vie des installations d'éclairage public.

→ Le patrimoine en gestion



236
communes



82 506
points lumineux



30,5 %
de points lumineux Led



10,6 %
de points lumineux vétustes

→ État des lieux

En 5 ans, les transferts de compétence ont augmenté d'un tiers, entraînant plus d'1 M€ d'autofinancement annuel pour le SDE35. Après transfert, le Syndicat gère le réseau, la commune garde la main sur les factures, les horaires, les investissements et les pouvoirs de police.

→ Tarifs

La contribution des collectivités varie selon le matériel et la catégorie de la commune. Les nouveaux tarifs votés en 2024 et appliqués en 2025 sont les suivants :

→ Communes B1/B2/C*

- 16,50 € par point lumineux de type Led
- 25,50 € par point lumineux autre que Led
- 150 € par foyer sportif
- 150 € par foyer solaire

→ Communes A2**/EPCI

- 19,50 € par point lumineux de type Led
- 30,50 € par point lumineux autre que Led
- 150 € par foyer sportif
- 150 € par foyer solaire

→ Pourquoi confier son parc d'éclairage public au SDE35 ?

- Expertise technique
- Sécurité des installations et des personnes
- Rationalisation des coûts d'investissements et de maintenance
- Accès à des outils numériques pour la gestion du patrimoine
- Optimisation de la performance énergétique

→ Les travaux

Les travaux d'éclairage public sont réalisés par le SDE35 pour les collectivités ayant transféré leur compétence, avec une contribution en fonction du niveau de richesse de la commune. Pour les autres communes, le SDE35 intervient par mandat de maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'effacement coordonné de réseaux ou par l'attribution de subventions.



- Nombre de projets lancés en 2024 : 98
- Nombre de points lumineux concernés en 2024 : 5 898
- Montant total des travaux engagés en 2024 : 3 111 047,54 €
- Dont : 10 345 851,94 € de participation du SDE35 pour les rénovations globales (participation avant étude détaillée).

En 2024 :



1 634
lampadaires
vétustes
renovés



90
opérations
d'éclairage
réalisées



32 kW de
puissance
économisée
grâce au
passage en
Leds, soit une
économie
totale de
30 400 kWh/an,
représentant
182 t de CO₂
économisée

L'éclairage public représente plus de 40 % des consommations d'électricité des collectivités

● Rénovation globale : Ma commune 100 % Led

Le SDE35 a proposé en 2024 d'accompagner les collectivités pour transformer l'intégralité de leur parc en Led dans un temps réduit grâce à la mise en place d'avances remboursables. L'engouement suscité par ce dispositif, et le dépassement des budgets initialement alloués a conduit le SDE35 à mettre en pause les nouvelles demandes de rénovation en 100 % Led à compter de juillet 2024.

19 projets de rénovation « Ma commune 100 % Led » conventionnés en 2024 sont en cours de réalisation.

● Les enjeux de la rénovation de son éclairage public

En France, l'éclairage public représente plus de 40 % des consommations d'électricité des collectivités (source ADEME). Le SDE35 accompagne les communes d'Ille-et-Vilaine dans leur projet de rénovation avec un objectif de 100 % Led à moyen terme.

Le SDE35 propose aux communes de réaliser un « Plan Lumière » qui permet de :

- Définir la cartographie de l'éclairage public de chaque commune en différenciant les besoins par secteurs : centre, résidentiel, campagne...
- Intégrer les enjeux écologiques comme les trames noires pour le maintien de la biodiversité
- Réaliser une programmation pluriannuelle chiffrée de rénovation et estimer les économies d'énergie associées.



● Fonds vert

Le Fonds vert est un dispositif d'État visant à accélérer la transition écologique dans les territoires. Il comprend des aides spécifiques pour la rénovation de l'éclairage public sous certaines conditions : matériel vétuste et rénovation de plus de 10 % du parc.

Le SDE35 s'est chargé de présenter de façon groupée les demandes de subventions des communes qui répondaient à ces critères. Le « Fonds vert » agit en complément de l'investissement du SDE35 et des communes afin de réduire leur niveau de contribution.

Le SDE35 a déposé 36 dossiers validés en 2023 : 7 ont été soldés en 2024 avec subvention versée et 11 sont en cours d'achèvement.

Pour 2024, seuls 8 dossiers sur les 27 déposés ont été acceptés, pour la rénovation de :



598 points lumineux



47 362 kWh/an économisés



1,43 M€ de travaux



210 K€ de subventions octroyées par l'État via le Fonds vert



● Charte de l'éclairage public et de la biodiversité

Dix ans après la publication de sa première version, le SDE35 a actualisé sa charte de l'éclairage public. Cette nouvelle édition vise à accompagner les collectivités et les aménageurs dans la prise en compte des évolutions technologiques, notamment liées à l'essor des Led, tout en intégrant pleinement les enjeux de biodiversité propres à chaque opération d'éclairage.



Sensibiliser la population et participer à la maîtrise des consommations d'énergie

Depuis 2020, et grâce au dispositif ACTEE, le SDE35 accompagne les collectivités dans divers diagnostics pour les aider à définir leurs programmes de travaux de rénovation.

→ Rénovation énergétique des bâtiments publics

● Le programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique)

Via le dispositif ACTEE, le SDE35, en partenariat avec les CEP (Conseillers en Énergie Partagés) du département, accompagne les collectivités dans divers diagnostics pour les aider dans la définition de leurs programmes de travaux ou d'équipements techniques.

→ Ce qui a été fait en 2024 :



32 audits énergétiques réalisés



7 diagnostics CVC qui ont commencé en 2024 dont 1 finalisé



3 communes qui ont commencé la démarche pour installer des capteurs communicants*



2 schémas directeurs bâtiment en cours

*dont 1 commune qui a terminé sa prestation en installant 22 capteurs

Finalisation du programme ACTEE2 engagé depuis 2021 et dont le SDE35 était le coordinateur. En collaboration avec les CEP du département, ce dossier a permis de finaliser la collecte de 3 521 144 € de subvention dont 90 % ont été reversés directement aux communes du département.

Nouvelle candidature pour le programme ACTEE+ depuis juin 2023 (dépôt de dossier tous les 6 mois) et subventions obtenues :

- **Saison 1** : 3 530 090 € de subventions pour 10 941 040 € de projets sollicités
- **Saison 2** : 157 280 € de subventions pour 350 800 € de projets sollicités
- **Saison 3** : 487 192 € de subventions pour 2 181 515 € de projets sollicités
- **Saison 4** : 1 244 332 € de subventions pour 2 390 000 € de projets sollicités



Le programme ACTEE+ se clôturera le 30 septembre 2026.

● Le nouveau service de rénovation énergétique : SERENE35



Face à la crise énergétique, le SDE35 a créé un nouveau service d'accompagnement des collectivités à la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti : SERENE 35 (Service de rénovation énergétique).

Son but : massifier les travaux de rénovation énergétique

Ses outils : une maîtrise d'ouvrage déléguée de travaux (MOD) ou une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) couplées à des avances remboursables à taux 0.

→ Projets accompagnés en 2024 :

- Rénovation du centre de loisirs et de la bibliothèque d'Andouillé-Neuville (MOD)
- Rénovation énergétique de la salle Polyvalente de Bains-sur-Oust (MOD)
- Installation d'une Gestion Technique Bâtiment (GTB) sur les bâtiments communaux de Corps-Nuds (MOD)
- Rénovation énergétique de la mairie de Brécé (MOD)
- Rénovation énergétique de l'école de Retiers (AMO) (voir descriptif ci-contre)

Massifier les travaux de rénovation énergétique

Rénovation de l'école de Retiers



Rénovation énergétique de l'école Maternelle et Élémentaire Mahé sur la commune de Retiers

Données techniques

Bâtiment	École élémentaire construite en 1982, une extension (école maternelle) construite en 2001, puis salle de motricité et salle de restauration créée en 2007
Diagnostic préalable	Un audit énergétique du site a été réalisé par le bureau d'études Gremmsol (Janzé), fin 2021, selon la NF-EN 16247-2.
Rénovations réalisées	<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation des couvertures en asphalte par des couvertures ardoises • Mise en œuvre d'une ITE (laine de roche + bardage bois) • Remise en isolation des rampants de toiture en laine biosourcée, pour améliorer le confort thermique, y compris l'été • Changement des menuiseries de l'école élémentaire et du restaurant scolaire • Révision des installations électriques et relamping • Amélioration de l'impact environnemental du bâtiment (matériaux biosourcés/ bois...) • Mise en place d'un système de ventilation • Réalisation par Énerg'iV d'une centrale solaire
Planning	Projet réalisé en 2 tranches : une ferme et une conditionnelle affermie en juin 2024
Économie réalisée en € et en %	<ul style="list-style-type: none"> • 27 % de gain sur la facture de gaz grâce à la régulation du chauffage • 18,7 % de gains sur la facture d'électricité grâce aux travaux d'isolation réalisés • Électricité produite intégrée dans une boucle d'autoconsommation collective
Montant financier	
Montant global	1 904 377 € HT
Modalités d'intervention du SDE35	Le SDE35 intervient en tant qu'Assistant Maîtrise d'Ouvrage (AMO) et Énerg'iV en tiers investisseur pour le photovoltaïque
Montant subventions	1 118 818 € (DSIL, DETR, Fonds vert et fonds d'urgence)
Subventions SDE35	Avance remboursable sur 20 ans : 720 178 €

● Sensibiliser les publics à la maîtrise de l'énergie

Sensibiliser les élus aux enjeux de transition énergétique

Pour mener cette mission, le SDE35 s'appuie sur des partenariats avec les agences locales de l'énergie et du climat (ALEC) et les communautés de communes pour les territoires non couverts. De nombreuses réunions ont été organisées par les ALEC en 2024 pour sensibiliser les élus aux enjeux de transition énergétique autour des thématiques de rénovation énergétique des bâtiments, d'autoconsommation collective et de développement des énergies renouvelables. Des journées à destination du grand public ont également été proposées sur plusieurs communes du département afin de développer et aider à l'émergence de projets d'énergie renouvelable d'initiative citoyenne. Enfin, les équipes des ALEC ont participé au travail d'identification des potentiels de chaleur renouvelable.

● Le programme pédagogique pour les scolaires

Depuis 2019, le SDE35 mène des actions de sensibilisation aux enjeux de l'énergie auprès des jeunes publics, scolaires et extra-scolaires. Ce programme dédié s'adresse aux élèves du cycle 3 (CM1/CM2) et comprend 4 thématiques, chacune abordée lors d'une séance de 2 heures :

- Enjeux et adaptation aux changements climatiques
- Sobriété énergétique
- Les mobilités de demain
- Les énergies renouvelables



→ Petit déjeuner technique sur l'agrivoltaïsme

📍 Espace Pergola, Melesse 📅 Novembre 2024

👤 **Public** : élus - 60 participants

🎯 **Objectif** : outiller les élus et agents des collectivités sur ces projets particulièrement sensibles, croiser les regards et présenter les orientations de la future charte agrivoltaïsme du SDE35.



→ Réunions d'information autour de projets d'énergies renouvelables

📍 Andouillé-Neuville 📅 Février 2024

👤 **Public** : habitants de la commune - 50 participants

🎯 **Objectif** : accompagner la commune à l'émergence d'un projet éolien citoyen.



→ Sessions « maison ouverte » grand public de bâtiments basse consommation

📍 Janzé 📅 Avril 2024

👤 **Public** : habitants de Rafcom - 15 participants

🎯 **Objectif** : visite guidée d'une maison avec présentation des différents postes de travaux engagés pour atteindre l'étiquette B sur l'échelle de consommation énergétique.



→ Réalisation d'une fresque d'un projet de rénovation

👤 **Public** : à destination des CEP et équipe SDE35 pour animer des ateliers

🎯 **Objectif** : présenter de façon schématique toutes les étapes, acteurs et dispositifs pour la rénovation énergétique d'un bâtiment.

Les interventions sont réalisées par des structures et associations locales spécialisées dans le domaine de l'énergie et de l'éducation à l'environnement.

En 2024, une visite technique d'un site de production d'énergie renouvelable était proposée pour compléter les séances d'animations en classe. Parmi les visites réalisées : la CUMA de Martigné-Ferchaud, le parc éolien de Coësmes, le pôle d'écoconstruction de Bretagne Ecobatys, etc.



Visite des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école publique Louise Michel de Javené sur le site d'Ecobatys

→ Bilan de l'année scolaire 2024/25 :



9 associations partenaires



2 séances de formation pour les enseignants



108 classes et
2 750 enfants bénéficiaires



20 mallettes pédagogiques distribuées dans les écoles (une par circonscription)



500 séances d'animation



Visite de la CUMA la Fourragère de deux classes de CM1 et CM2 de l'école Le Temps des cerises de Coësmes

Mener des actions de sensibilisation aux enjeux de l'énergie

→ Ils nous en parlent



« L'enjeu est fondamental, que les enfants puissent prendre conscience très tôt qu'ils sont vraiment acteurs de la transition énergétique, surtout vers 9/10 ans, l'âge où ils sont très curieux, ont envie de faire bouger les choses. Ils se sentent concernés et ont envie d'agir pour le climat ».

Françoise Perrot, enseignante en CM1/CM2 à l'école Jean de la Mennais, à Fougères



« Ma mission en tant qu'animateur ? La transmission, le partage. Essayer d'éveiller les consciences des enfants, leur faire découvrir leur environnement pour qu'ils puissent agir et développer leur esprit critique ».

Pierre Planchais, éducateur à l'environnement au REEPF et animateur du programme pédagogique du SDE35


 **Mission 2**

Améliorer l'efficacité énergétique

Les événements climatiques extrêmes qui risquent de se multiplier en Bretagne comme ailleurs exigent de rendre plus résilient le réseau électrique.

Les travaux de sécurisation du réseau menés par le SDE35 et Enedis y concourent.

Accompagner le développement des mobilités bas-carbone est aussi un des axes important développés par le SDE35 pour accélérer la transition énergétique en Ille-et-Vilaine.



→ Les chiffres



24 M€
investis sur
le réseau électrique



65 000
charges réalisées
sur le réseau BEA -
OuestCharge
(+ 20 % / 2023)



3 040 t
de GNV-BioGNV
distribuées sur
le réseau BMGNV35
(+ 68 % / 2023)



Améliorer les performances du réseau électrique

L'enjeu principal pour le SDE35 consiste à renouveler les fils nus Basse Tension (BT), posés avant les années 1970, qui sont les câbles les plus âgés et les plus fragiles du réseau.

Depuis 2011, 1 967 km de réseau fil nu ont été déposés dont 109 km en 2023. En 2023, le réseau fil nu BT représente encore 9,9 % du réseau BT, ce qui nécessite de poursuivre la politique de renouvellement menée depuis plusieurs années par le SDE35.

D'autres types de travaux sont également engagés sur le réseau concédé afin de participer à l'aménagement des communes d'Ille-et-Vilaine (réalisation des extensions du réseau électrique basse tension en accompagnement des demandes de raccordement, travaux de renforcement du réseau, effacements coordonnés de réseaux - basse tension, éclairage public et télécom).



→ État des lieux des réseaux électriques en Ille-et-Vilaine en 2023

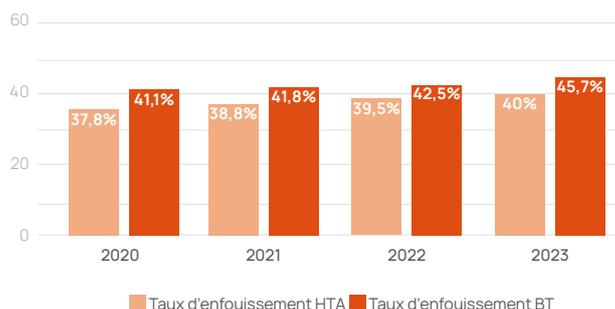


12 387 km de réseaux HTA (moyenne tension)



14 863 km de réseaux BT (basse tension)
Parmi ces réseaux BT, **1 467 km** de réseaux fils nus BT, dont **237,2 km** de fils nus faibles sections

→ Taux d'enfouissement



Poursuivre la politique de renouvellement



→ Typologie de travaux engagés

→ Effacement

▶ **Quoi ?** Opération consistant à enterrer les réseaux électriques ou à les poser sur la façade des bâtiments, en zone agglomérée.

▶ **Quand ?** À la demande des communes concernées.

→ Renforcement

▶ **Quoi ?** Opération modifiant les ouvrages existants lors d'un accroissement de la demande en électricité, ou pour améliorer la qualité de service.

▶ **Quand ?** À la suite de plaintes de chute de tension ou en accompagnement d'autres travaux.

→ Extension

▶ **Quoi ?** Opération demandée par un nouveau consommateur final nécessitant une nouvelle infrastructure. On intègre l'extension et le branchement comme des opérations de raccordement.

▶ **Quand ?** Selon les demandes émanant de tiers.

→ Sécurisation

▶ **Quoi ?** Opération préventive visant à résorber les fils nus et améliorer la performance du réseau.

▶ **Quand ?** Opération décidée par le SDE35 en coordination avec Enedis.

→ Lotissement

▶ **Quoi ?** Opération visant à viabiliser les nouveaux lotissements.

▶ **Quand ?** Opération demandée par les aménageurs.

→ Bilan 2024

● Nombre d'opérations 2024



654 études détaillées réalisées en 2024

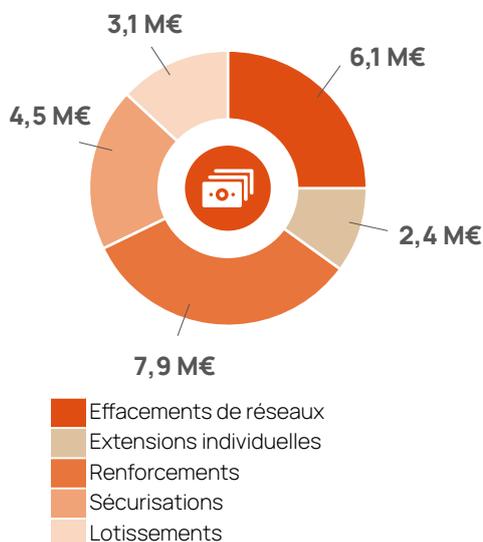


555 opérations mises en service en 2024 dont :

- 42 effacements
- 26 renforcements
- 194 extensions
- 175 sécurisations
- 118 lotissements

● Investissement sur le réseau électrique

En 2024, le SDE35 a investi 24 millions d'€ sur le réseau électrique, dont :



● Effacements de réseaux

Le SDE35 a mis en place un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour la période 2022-2028. Cet outil de programmation répond à une logique de pilotage : planifier les travaux dans le temps et par phase. La commune se positionne sur une estimation financière des coûts et aides disponibles par le SDE35, au regard de sa capacité financière et de ses choix d'investissement.

Chaque année, le SDE35 sollicite les communes afin de mettre à jour le PPI de l'année N+2. Ce programme de l'année N+2 est alors arbitré et validé par les élus du Syndicat chaque fin d'année.

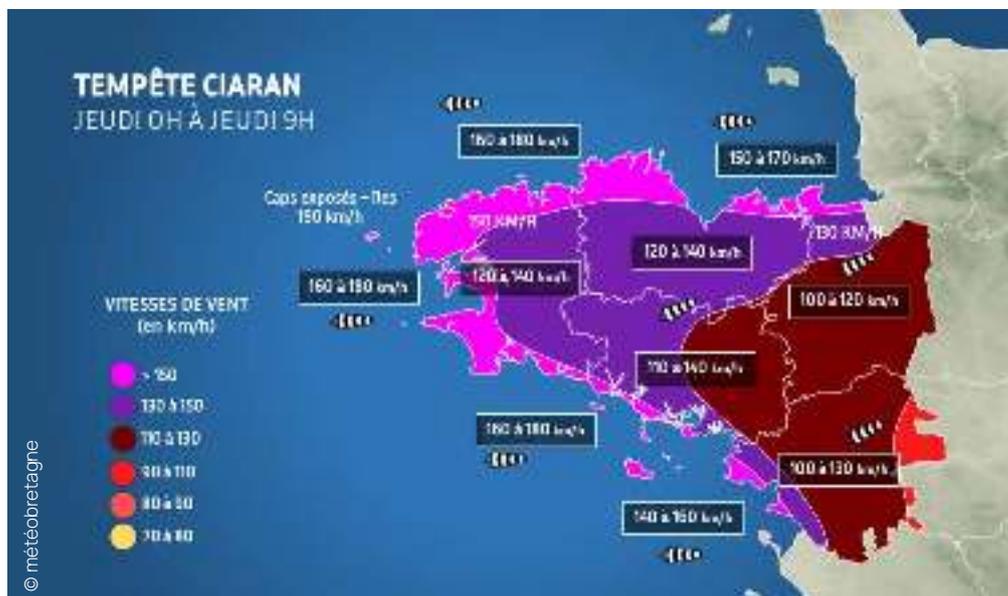
Programme 2024 : 117 opérations

Programme 2025 : 78 opérations

Programme 2026 : 78 opérations

● Programme intempéries 2024-2025

Durant la tempête Ciaran, observée dans la nuit du mercredi 1^{er} au jeudi 2 novembre 2023, des vents d'une ampleur exceptionnelle ont été relevés sur une bande Nord-Ouest du département : de 150 à 170 km/h sur la côte, 130 km dans l'arrière-pays côtier et de 100 à 120 km/h sur le reste de l'Ille-et-Vilaine. Les ouvrages de distribution d'électricité breilliens, et plus généralement bretons, ont alors été fortement impactés.



Au niveau de l'Ille-et-Vilaine, la nature des dégâts, quantification des dégâts, impact sur la qualité de la distribution :

- ▶ **Les dégâts ont été en majorité causés par le déplacement d'objets extérieurs :** chutes d'arbres pour 85 % des sinistres. L'ensemble du territoire est concerné ; il n'y a pas eu de couloirs localisés comme c'est souvent le cas lors des épisodes venteux.
- ▶ **Réseau BT :** 78 000 usagers d'Ille-et-Vilaine avaient subi des coupures le jeudi 2 novembre à 7h00. Pour estimer les dégâts provoqués par celles-ci ainsi que l'ensemble des travaux de réparation et de reconstruction à réaliser, une analyse détaillée de chaque poste et chaque départ BT a alors été nécessaire.

- ▶ **Réseau HTA :** 94 départs HTA incidentés
- ▶ **Postes HTA-BT :** environ 527* postes ont été touchés :
 - 171* en communes urbaines. À noter que 12 postes sur la ville de Rennes ont fait l'objet d'une intervention de réparation sur la période de la tempête.
 - 256* en communes rurales : ils représentent environ 60 km de fils nus. Les postes comportant en majorité des fils nus ont été à 50% plus incidentés que les postes avec des départs en majorité en fils torsadés.

*Chiffres issus du REX Enedis avril 2024 présentés en commission travaux du 12 avril 2024

Afin d'accompagner la reconstruction, le Ministère de la Transition Énergétique a mis en place des fonds FACE spécifiques, appelés « FACE intempéries » en 2024 et 2025 pour les départements bretons. Le SDE35 a recensé, avec Enedis, les chantiers prioritaires sur son territoire. Actuellement en étude et en travaux, ces chantiers se poursuivront sur toute l'année 2025.

Pour le SDE35, cela représente pour le programme 2024 :



27
opérations



1,8 M€
de travaux



1,5 M€
de subvention FACE



Près de
12 km de réseau aérien déposé, dont
10,6 km de réseau fils nus

Urgence, réactivité et service sont nos mots d'ordre

● Accélération des paiements (FACE)

→ **Contexte** : Le ministère de l'Économie des finances et de la souveraineté Industrielle et Numérique a décidé de raccourcir les délais de validité des subventions FACE qui vont passer de 3 à 2 ans.

→ **Actions** : pour répondre à ces évolutions, le SDE35 a mis en place :

- Une programmation pluriannuelle des opérations les plus importantes (effacements de réseaux et sécurisations) afin d'anticiper la constitution des programmes FACE
- Une organisation pour réduire les délais de réalisation des projets et des délais de facturation

→ Améliorer le bilan carbone des chantiers

Chaque année en France, la construction et l'entretien des routes nécessitent environ 200 millions de tonnes de granulats naturels. Dans le même temps, des quantités importantes de déchets minéraux

sont générées par le secteur du BTP et de l'industrie, et constituent, potentiellement, un moyen de préserver les ressources naturelles en offrant un gisement intéressant pour l'élaboration de matériaux alternatifs.

Le SDE35 va initier une démarche pour favoriser l'utilisation de matériaux alternatifs dans les travaux de réseaux grâce au recyclage des matériaux de déconstruction du BTP. Plusieurs chantiers tests seront réalisés par le SDE35 en 2025. Le recours à des matériaux alternatifs ne pouvant se limiter à la seule vérification de leurs caractéristiques mécaniques et géotechniques, le SDE35 s'appuiera, dans ses expérimentations, sur la méthodologie établie par le Ministère en charge de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie permettant d'évaluer les caractéristiques environnementales de ces matériaux.



↳ Retrouvez un reportage photo sur la vie de chantier en page 24



FOCUS TRAVAUX SAINT-MALO Boulevard Douville : du rond-point du Mouchoir à la rue ville Pépin

→ Le projet

Objectifs des travaux :

- La réfection complète du boulevard
- La modification de l'embranchement du boulevard Douville sur le Giratoire du Mouchoir vert
- La régulation de la vitesse des véhicules
- La gestion des eaux pluviales et la végétalisation des pieds d'arbre
- La modernisation de l'éclairage public

Nature des travaux :

- Travaux Assainissement et eau potable
- Travaux d'Effacement de réseaux électriques et télécom et modernisation de l'éclairage public en Led
- Travaux de voirie, de gestion des eaux pluviales et végétalisation des pieds d'arbre

Spécificités du chantier :

- Travaux dans le périmètre de protection des Monuments Historiques
- Coactivité avec 4 entreprises, nécessitant la présence d'un coordonnateur SPS pour assurer la sécurité
- Maintien de la circulation
- Réalisation des prestations en 5 phases et par secteurs

Entreprise pour le réseau :

Bouygues Énergies et Service

→ Montant financier

Montant global des travaux sur le réseau électrique	697 153 € HT
Subvention SDE35 (hors Télécom)	148 134 €
Reste à charge de la commune	549 019 €

► La vie d'un chantier

Un chantier de 9 mois qui a mobilisé plusieurs équipes, pour un montant de près de 700 000 € de travaux sur les réseaux et à la clé une requalification de la voie, c'est-à-dire un aménagement complet avec effacement des réseaux électriques, télécom, rénovation de l'éclairage public, création de pistes cyclables, réfection des trottoirs et aménagement paysager, le tout sur l'un des boulevards les plus emblématiques de Saint-Malo.

Reportage photo



Boulevard
Douville
Avant travaux

1 Marquage piquetage et validation finale du passage des réseaux EFR



2 Travaux avec maintien de la circulation piétonne et protection des arbres



3 Les terrassements débutent



4 Gestion de la coactivité



5 Après pose du réseau souterrain, dépose du réseau aérien basse tension en veillant à la protection des arbres



6 Dépose des PBA (support mixte éclairage public et basse tension)



7 Pose des massifs d'éclairage public

Boulevard Douville
Après travaux



8 Gestion de la coactivité des entreprises en maintenant l'usage de la voirie



Promouvoir et développer la mobilité électrique

En 2024, deux caps symboliques ont été franchis en France : plus de 150 000 points de recharge sont désormais ouverts au public et l'on compte plus de 2 millions de véhicules électriques et hybrides rechargeables en circulation (source : bilan 2024 Avere_France). Le SDE35, précurseur dès 2016, contribue à augmenter chaque année le nombre de points de charge accessibles sur la voie publique en Ille-et-Vilaine et travaille à ce maillage avec différents partenaires publics et privés.

→ Un réseau public couvrant tout le territoire



Le réseau « Béa Ouest Charge » offre 253 points de charges répartis sur 124 sites disponibles aux utilisateurs 7j/7 et 24h/24. En 2024, 7 nouvelles stations déployées, 12 en cours de travaux et 35 au stade études.

Une offre qui se diversifie pour répondre à la diversité des usages :

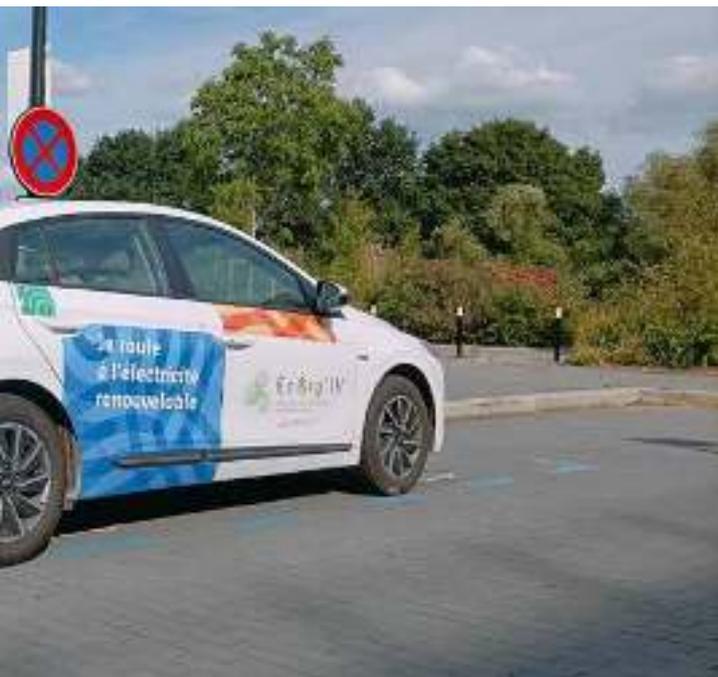


● La charge résidentielle

- **Types de borne :** 7 kW (Wallbox)
- **Durée de charge :** 8 heures
- **Localisation :** aire de co-voiturage et de stationnement longue durée
- **Usage :** en association avec des ombrières photovoltaïques

● La charge normale ou accélérée

- **Types de borne :** 22 kW AC / 24 kW DC
- **Durée de charge :** 1h à 1h30 de recharge
- **Localisation :** sur des zones de stationnement de moyenne-longue durée, en centres-bourgs
- **Usage :** accueillir des usagers qui fréquentent les commerces et activités de la commune



Une offre et des usages diversifiés



● La charge rapide/ ultra-rapide

- **Types de borne :**
50 kW à 350 kW pour de la recharge ultra rapide
- **Durée de charge :**
30 mn
- **Localisation :**
le long des axes de communication
- **Usage :** répondre aux besoins de transit

En 2024, le SDE35 en coordination avec le SDE22 achète ses propres bornes et développe ainsi la gamme de bornes selon les usages et besoins des utilisateurs.

Utilisation 2024 du réseau BEA - Ouest Charge



30 141
abonnés Ouest Charge

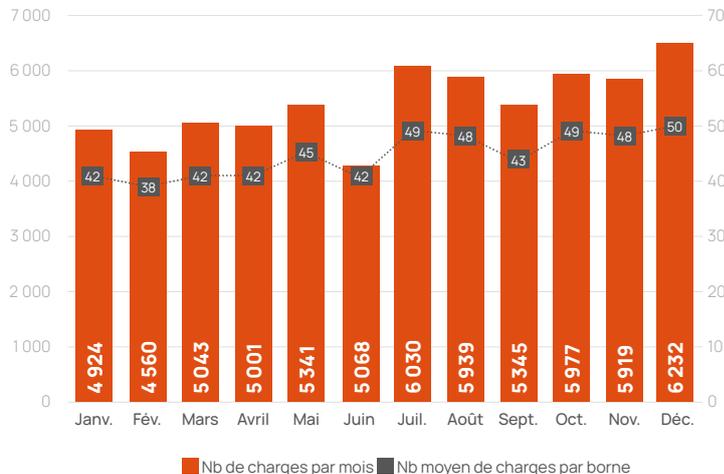


65 272
charges, contre **54 576** charges en 2023, soit **une hausse de 19,6 %**

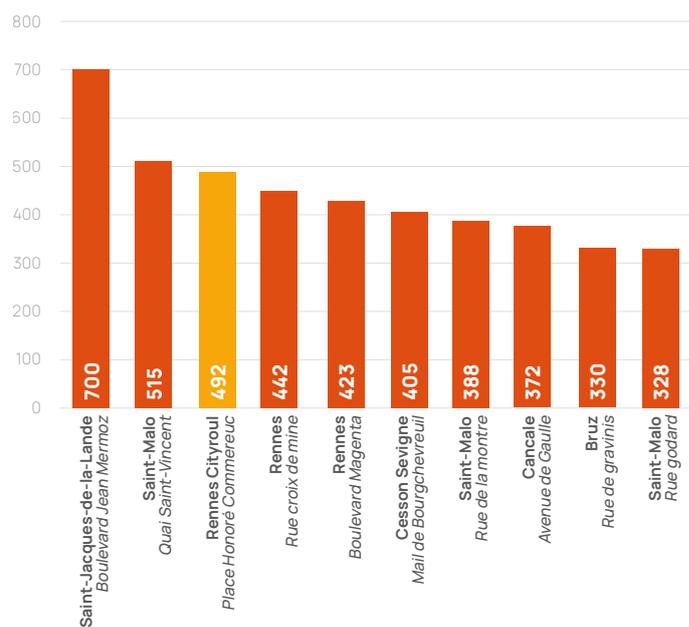


Une charge moyenne de **21,62 kWh** soit un complément de 100 à 150 km d'autonomie

● Nombre de charges par mois en 2024



● Le TOP 10 des bornes les + utilisées en 2024





FOCUS SUR : Des IRVE sur le nouveau parking de Dinard

→ **Contexte** : le SDE35 a été sollicité en 2024 pour la réalisation d'un projet de pose, exploitation et maintenance d'infrastructures de recharge pour véhicule électrique dans un parking souterrain en cours d'aménagement dans le centre-ville de Dinard.

→ **Projet** : 21 IRVE allant de 7 kW à 22 kW

→ **Planning de réalisation** : les études et travaux ont été réalisés en 2024 et la livraison du Parking Newquay est prévue pour le premier trimestre 2025.

● Évaluation du schéma de développement des IRVE

Ce schéma appelé SDIRVE est piloté en Ile-et-Vilaine par le SDE35, en partenariat avec le CEREMA et Enedis.

Son objectif : mieux coordonner le déploiement de bornes de recharge sur le département en programmant sur le moyen et le long terme un déploiement partagé, concerté et harmonieux des bornes de recharge ouvertes au public.

Ce schéma doit permettre de faire jouer la complémentarité entre l'offre privée et publique en matière d'infrastructures de recharge et d'éviter tout effet négatif sur le réseau de distribution d'électricité.

→ Bilan 2024 :

- Un parc de véhicules électriques important avec une dynamique plus forte que prévue
- Une forte disparité territoriale des points de charge selon le type de bornes
- Un fort retard sur le déploiement de l'offre de recharge à destination
- Des objectifs déjà dépassés sur certains territoires sur les gammes Rapide et Ultra-rapide

● Booster le développement des IRVE Avec du foncier public mis à disposition des opérateurs privés

Parallèlement au travail mené sur le SDIRVE, le SDE35 a mené en 2024 la constitution du premier groupement de propriétaires fonciers de France pour le développement de la mobilité électrique.

→ Le principe :

Mise à disposition des opérateurs privés du foncier public via le montage d'un groupement de propriétaires fonciers publics (collectivités membres du SDE35) et le lancement d'un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt).

Les opérateurs privés proposent une offre d'IRVE sur ces fonciers publics tout en reversant des redevances aux membres concernés. Le SDE35 perçoit une rémunération au titre de la gestion et de la coordination de la procédure et du reversement des redevances tout au long du projet (12 ans de conventionnement). La Banque des Territoires est associée à la démarche en proposant des co-financements.

→ On retient :

- Le concept est novateur et c'est une première nationale
- Les entreprises lauréates de cet AMI sont DRIVECO et QWELLO
- 57 sites publics sont concernés, répartis sur 36 communes d'Ile-et-Vilaine
- Une initiative facilement duplicable sur d'autres territoires

En 2025, un deuxième appel à manifestation d'intérêt (AMI) sera lancé pour déployer encore davantage de bornes sur plus d'une centaine de nouveaux sites.

Point presse pour annoncer les lauréats de l'AMI





Développer et soutenir la mobilité bio gaz

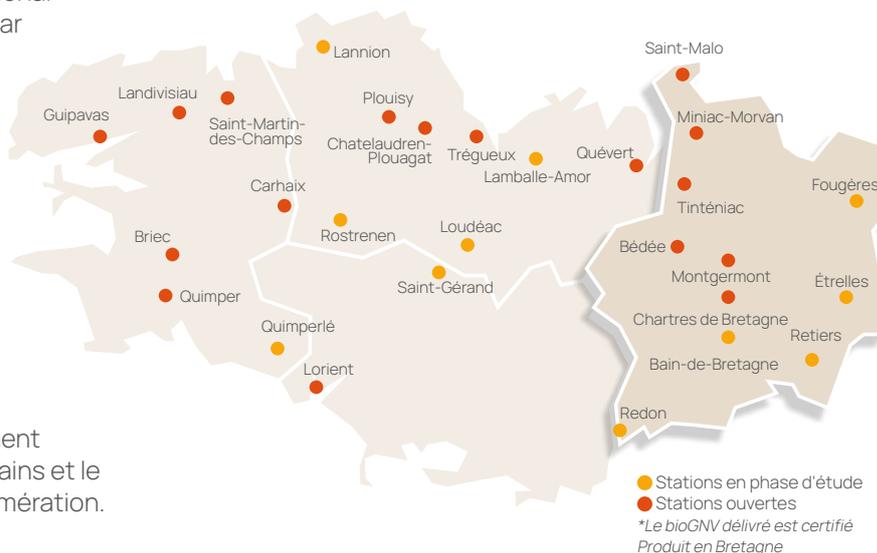
→ Bretagne Mobilité GNV, un réseau qui s'étoffe

Pour accompagner la filière GNV, le projet régional Bretagne Mobilité GNV (BMGNV) a été initié par les 4 syndicats d'énergie bretons et vise au déploiement d'une vingtaine de stations d'avitaillement sur les axes structurants et les principaux EPCI.

En Ille-et-Vilaine, 6 stations sont ouvertes au public et avitaillent des flottes de véhicules lourds : tracteurs routiers, cars, bus, bennes à ordures, engins de TP... ainsi que les véhicules légers d'artisans, de commerciaux et de services communaux.

En 2024, une nouvelle station a été mise en service à Saint-Malo, elle est particulièrement plébiscitée par les services de transports urbains et le service de ramassage des déchets de l'agglomération.

● Les stations du réseau Bretagne Mobilité GNV



Bilan 2024 du réseau BMGNV35



6 stations en service



3 040 t de GNC-BioGNC vendues



58 % de bioGNV distribués



70 clients abonnés au service

Environ **10 M de km** parcourus par des camions, des bus, des bennes à ordures et des voitures qui n'ont pas roulé au diesel*

● Des résultats encourageants

Depuis 2022, marquée par la crise de l'énergie, les stations ont connu une belle progression en 2023 et 2024. Les stations métropolitaines avitaillant les DSP rennaises de transport et de collecte d'ordures assurent un service dont la qualité est reconnue localement. Les volumes distribués permettent de compenser les stations « de transit » comme Bédée ou Miniac-Morvan qui peinent à séduire les transporteurs de marchandises. En 2025, le service de collecte d'ordures de Rennes Métropole sera majoritairement effectué en motorisation « diesel de colza » au lieu du GNV, ce qui impactera à la baisse la performance des stations de Chartres et Montgermont.

● Prix fixe à la pompe

Pour offrir de la visibilité à ses clients, BMGNV 35 propose des contrats à prix fixe du biogaz d'une année sur l'autre. Ce tarif, défini en amont (N-1 ou N-2) pour un volume donné, reste indexé au marché mais permet aux collectivités de mieux anticiper leur budget.

● Défense du bioGNV



La réglementation européenne, avec l'échéance de 2040 sur les moteurs thermiques, pèse sur la filière. BMGNV agit avec la FNCCR, France Mobilité Biogaz, GRDF et GRT Gaz pour sensibiliser les élus.

Journée défense du bioGNV avec les députés européens et parlementaires

► Perspectives 2025

- L'extension de l'offre de prix fixe sur l'ensemble de la Bretagne
- La consolidation de la clientèle transporteurs de marchandise par de la prospection active
- Le développement potentiel d'une station sur Fougères pour des besoins de transports Intercités
- L'étude d'une opportunité sur l'axe Rennes/Nantes

*Cela correspond à 250 tours du monde dont 120 totalement décarbonés grâce au bioGNV



→ Mission 3

Développer les énergies renouvelables

Pour accélérer le développement des énergies renouvelables en Ille-et-Vilaine, le SDE35 s'appuie sur la SEM qu'il a créée avec plusieurs partenaires. Il propose aussi un accompagnement neutre via la mission Générateurs.

Énerg'iv est devenue un acteur clé avec un parc varié de centrales photovoltaïques, de méthanisation, de stations GNV et, dès mi-2025, un premier parc éolien. Présente sur tout le département, Énerg'iv a renforcé son rôle de producteur local en 2024 avec une levée de fonds portant son capital à plus de 21 M€.



→ Les chiffres



22 GWh
d'électricité
renouvelable produite



46,6 GWh
de biogaz produit



60 M€
investis pour les
projets d'Énerg'iv
et de ses partenaires,
dont 13 M€ de fonds
propres apportés
en capital



51 centrales
solaires toiture en
service et 23 nouvelles
centrales en 2024



156 ombrières
solaires en service,
études ou
développement



6
collectifs citoyens
accompagnés



Accompagner le développement d'Énerg'iv



Énerg'iv a été fondée par trois grands acteurs publics de la transition énergétique en Ile-et-Vilaine que sont le SDE35, le Conseil Départemental d'Ile-et-Vilaine et Rennes Métropole. Ils ont souhaité ensemble disposer d'un outil commun dédié à la production d'énergie renouvelable ainsi que de s'associer avec la Banque des Territoires et des partenaires bancaires que sont la Caisse d'Épargne, le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel Arkéa et depuis 2024 la Banque Populaire Grand Ouest.



→ À objectifs ambitieux, moyens ambitieux

Afin de maintenir son rythme d'investissement, Énerg'iv a procédé en 2024 à une augmentation de capital, à laquelle le SDE35, actionnaire majoritaire, a participé à hauteur de 7,5 M€.

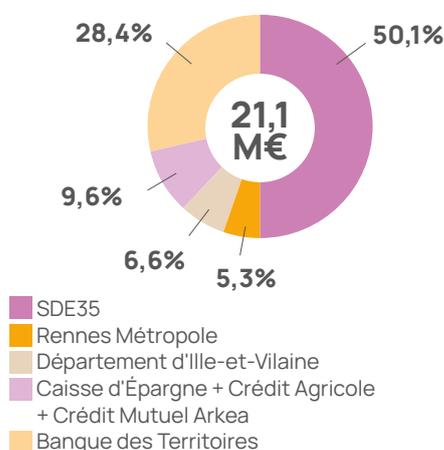
Pour préparer cette opération, une étude a été menée en 2023 pour définir un Plan Moyen Terme (PMT) sur la période 2024-2028.

Ce plan a fixé des orientations stratégiques par filière et des objectifs de production pour atteindre 40 % d'EnR dans le mix électrique en 2030.

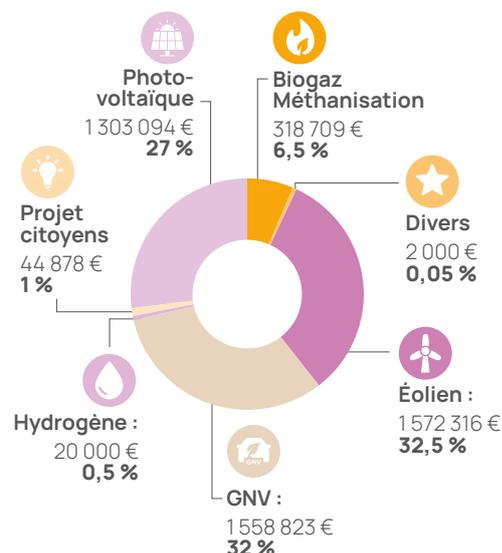
Sur cette base, le PMT a estimé un besoin de financement complémentaire de 15,1 M€.

Une levée de fonds a été organisée en mai 2024 auprès des actionnaires, portant le capital d'Énerg'iv à plus de 21 M€. L'objectif est d'atteindre l'auto-développement et l'autofinancement des services et besoins en fonds propres d'ici 2029.

→ Qui investit dans Énerg'iv ?



→ Où investit Énerg'iv ?



→ Actions réalisées en 2024

- ▶ Une production électrique en 2024 de 22 GWh, en 100 % photovoltaïque pour le moment
- ▶ Énerg'iV dispose à fin 2024 d'un portefeuille de projets solaires en développement d'environ 52 MWh organisé en 4 activités : PV toiture, PV ombrière, projet multi-mégawatt, projets expérimentaux
- ▶ Une production de biogaz en 2024 de 46,6 GWh, produits par l'exploitation de deux unités agricoles collectives de méthanisation (34 GWh par Enerfées + 12,6 GWh par Maen Roch)
- ▶ La vente de 3 000 tonnes de GNC-BioGNC sur le réseau BMGNV 35, représentant 45 GWh et environ 10 M de km parcourus par des camions et des bus,
- ▶ 60 M€ investis pour les projets d'Énerg'iV et de ses partenaires, dont 13 M€ de fonds propres apportés en capital, et 196 M€ supplémentaires à déployer d'ici à 2028



Soutenir des projets d'énergies renouvelables (hors Énerg'iV)



→ Les Générateurs

En 2022, le SDE35 a renforcé son accompagnement auprès des territoires pour le développement des énergies renouvelables par la mise en place du nouveau réseau « les générateurs » soutenu par l'ADEME et la Région Bretagne.

En 3 ans, plus d'une centaine de communes ont été contactées et une cinquantaine d'entre elles se sont saisies des moyens proposés pour initier et investir dans un projet d'énergie renouvelable. Les dynamiques restent variables d'un territoire à l'autre, avec une zone sud de Rennes très active et une partie bord de mer, nord-est qui l'est moins. Des relations étroites se sont nouées avec 6 EPCI engagés dans un schéma directeur des énergies renouvelables. Les projets en émergence sont divers et variés, et concernent les filières éolienne, photovoltaïque et méthanisation.

▶ Suite page 34

Renforcer son accompagnement auprès des territoires

Bilan 2024



1 visite de parc éolien organisée en 2024



15 projets éoliens suivis en 2024



41 projets solaires suivis en 2024 dont **33** projets d'ombrières photovoltaïques



2 projets de méthanisation collective en émergence



FOCUS SUR : Mission des générateurs pour solariser sa commune

→ **Commune** : Pleumeleuc, Montfort communauté

→ **Nombre d'habitants** : 3 535 habitants

→ **Contexte** : Dans le cadre d'une restructuration de son complexe sportif, la commune de Pleumeleuc souhaitait être accompagnée et avoir des conseils sur la solarisation de ce bâtiment. Le contact a été établi via la mission Générateurs.

→ **Accompagnement proposé** :

Le diagnostic initial réalisé par un bureau d'étude comprenait une étude de structure. Cette étude a mis en évidence des coûts de renforcement modérés pour pouvoir accueillir des panneaux sur son toit. La commune a décidé de porter les coûts supplémentaires afin de prévoir la solarisation du bâtiment. Dans la continuité de l'étude de solarisation du bâtiment, une autre réflexion a porté sur l'aire de stationnement à proximité du complexe sportif afin d'étudier la mise en place d'ombrière et ainsi maximiser la puissance installable sur cet espace.

→ **Relais vers Énerg'iV** :

Une fois les contours du projet définis, Énerg'iV, en tant que filiale du SDE sur les énergies renouvelables, a été intégrée et a pris le relais sur le début de la phase de développement avec prochainement le choix d'un partenaire technique pour le projet en toiture et en ombrière.

→ Développement du biogaz en Ille-et-Vilaine



@C.Lecoq

Le SDE35 accompagne les collectivités dans leur stratégie biogaz avec comme objectif de préserver les ressources des territoires tout en valorisant les potentiels gisements méthanisables.

En 2024, et dans le cadre du contrat de coopération métropolitain entre l'État, la Région Bretagne, la Métropole de Rennes et des EPCI du 35 et du 22, le SDE35 a piloté une importante étude sur le biogaz. Elle a fait l'objet de nombreux temps d'échanges afin de mieux identifier les potentiels, les freins et les leviers de développement de cette filière. 2025 devrait permettre de faire émerger plusieurs projets collectifs sur le sujet.

2 documents de référence :



→ **La charte pour la méthanisation durable** : cadre d'analyse des projets de méthanisation vertueux qui sert de document de référence au SDE35 et à Énerg'iV et qui peut être utilisée par chaque territoire



→ **L'étude biogaz 2024** : état des lieux de la filière méthanisation en Ille-et-Vilaine pour définir un schéma opérationnel du développement du biogaz, lancé dans le cadre du contrat de coopération métropolitain et réalisé par l'association AILE et Carden Biogaz

Ces 2 documents sont disponibles sur le site internet du SDE35 (rubrique « Nos publications »).

Valoriser
les ressources
des territoires



Développer et accompagner les réseaux de chaleur

→ Réseau de chaleur urbain

Le SDE35 peut accompagner des projets de réseau de chaleur à la demande de communes ou d'EPCI qui envisageraient de lui transférer cette compétence, optionnelle pour le Syndicat. À ce titre, il est partie prenante depuis 2021 du COT (Contrat d'Objectif Territorial devenu CCRT, Contrat Chaleur Renouvelable territorial en 2024) du Pays de Rennes.

En 2024, le SDE35 a porté les études de faisabilité sur les communes de Montauban-de-Bretagne et de La Mézière.

Ces études technique, financière et juridique permettent aux communes de savoir si un projet est envisageable et s'y elles souhaitent le lancer.

Les villes de Fougères et Bain-de-Bretagne ont quant à elles délégué la compétence réseau de chaleur au SDE35. Le mode de portage en concession a été privilégié pour Fougères, ce qui n'engagera aucune dépense d'investissement directe pour le SDE35.

Le projet de Bain-de-Bretagne bénéficie d'un portage mixte : le SDE35 construira le réseau et les sous-stations et le concessionnaire sélectionné construira la chaufferie et exploitera l'ensemble du réseau de chaleur après sa mise en chauffe. À la suite de la signature des contrats avec les exploitants, le pôle concessions aura la charge du suivi et du contrôle de ces concessions de respectivement 20 et 25 ans.



Un budget annexe dédié aux réseaux de chaleur a été créé en 2024 afin d'accompagner cette nouvelle compétence du Syndicat. Le budget 2025 concerne principalement la poursuite des études et des missions d'AMO sur les communes de Bain-de-Bretagne et Fougères.

Afin d'informer les futurs abonnés du réseau de chaleur, une newsletter est diffusée tous les 3 mois sur la commune de Bain-de-Bretagne. Ils peuvent ainsi suivre l'avancée du projet et les différentes phases dans la construction du réseau. Une communication équivalente sera mise en place sur Fougères en 2025.

→ Chaleur renouvelable : nouveaux contrats de chaleur en vue



Signature du CCRT avec l'ALEC du Pays de Rennes et l'ADEME en septembre 2024

Le Contrat Chaleur Renouvelable territorial (CCRT) est un contrat passé entre un opérateur territorial et l'ADEME pour développer des projets d'énergie renouvelable et de récupération (EnR&R) thermique sur un territoire. L'opérateur s'engage à l'atteinte d'un objectif de production d'EnR&R et d'un nombre d'installations associées à faire émerger sur un territoire sur une durée de 4 ans.

Après celui du Pays de Rennes, le SDE35 a accompagné en 2024 les ALEC du Pays des Vallons de Vilaine et de Fougères afin de pouvoir déposer un contrat de ce type sur leur territoire. Celui des Vallons de Vilaine va être signé début 2025, celui du Pays de Fougères fait encore l'objet d'échanges avec l'ADEME : la contraction des budgets de cette agence rend incertain son aboutissement.

Le SDE35 assurera la coordination globale des programmes ainsi que la gestion déléguée des aides financières aux porteurs de projets, tandis que les ALEC, en tant qu'opérateurs, accompagneront les porteurs de projets privés comme publics et mettront en œuvre les actions de communication et de formation.



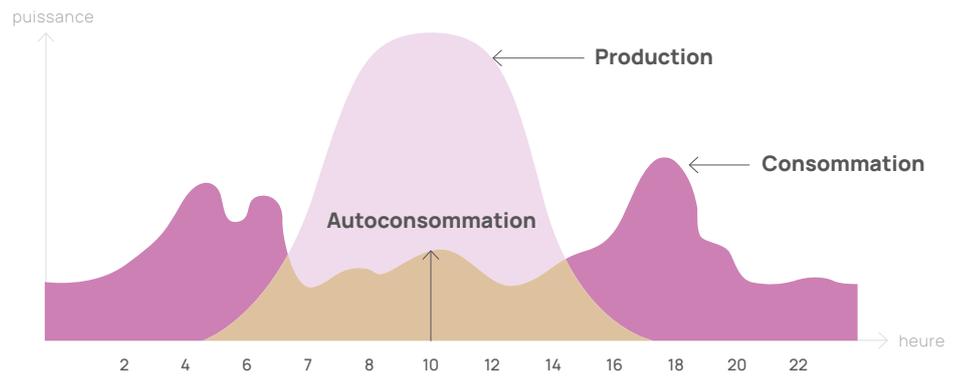
Accompagner le développement des circuits-courts de l'énergie

En 2023, le SDE35 a mis en place une Personne Morale Organisatrice (PMO) départementale mutualisée afin de permettre le développement à grande échelle d'opérations d'autoconsommation collective (ACC) sur l'ensemble du département. L'association Part'EnR 35 a été créée fin 2023 et les premières boucles d'autoconsommation ont été mises en service en 2024.

→ Schéma contractuel de l'autoconsommation collective



→ Principe de l'autoconsommation



RAPPEL : L'autoconsommation collective, c'est :

- Un partage d'énergie renouvelable et locale
- Des consommateurs et des producteurs raccordés au réseau public de distribution et rassemblés au sein d'une structure juridique : la personne morale organisatrice (PMO)
- Les consommateurs conservent leur fournisseur d'électricité habituel
- Périmètre restreint à un cercle de rayon 2 km
- Puissance maximum de 3 Mwc

→ Rôle de part'EnR35

- Mise en place d'une gouvernance partagée entre acteurs
- Définir les règles entre producteurs et consommateurs : prix, répartition de l'énergie, modalités de gouvernance de la boucle locale.
- Assurer la relation avec le gestionnaire de réseau pour la mise en place de l'opération et pour son exécution



► Point d'étape

- 6 boucles mises en service en 2024
- Un processus de facturation automatisé
- Un modèle partagé aux autres syndicats d'énergie français avec près de 30 montages similaires créés depuis
- Une ouverture de la gouvernance à d'autres acteurs prévue en 2025

Encourager et faciliter l'accès à une énergie verte et locale

→ Boucle d'autoconsommation de Plélan-le-Grand

Des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la caserne des pompiers qui alimenteront plusieurs bâtiments de la commune en électricité dont l'école maternelle, le restaurant scolaire et la mairie.

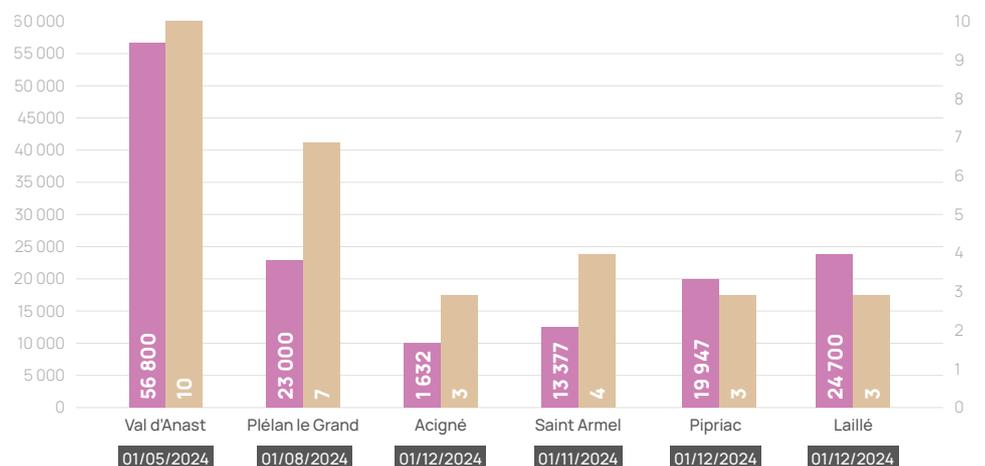


©C.Lecocq

→ Les premiers kWh partagés !

De la mise en service au 31/03/2025

■ Nbre de kWh partagés ■ Nbre de mois de référence
■ Début du comptage





→ Mission 4

Développer la relation aux usagers

Le SDE35 anime une instance dédiée à la concertation avec la société civile : la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL). Il dispose également d'un service dédié au traitement des questions et réclamations des usagers et collectivités, relatives à leur relation avec Enedis, EDF ou le SDE35.

Le SDE35 développe des politiques de solidarité à destination des populations en situation de précarité énergétique, en local comme à l'international.



→ Les chiffres



3 commissions consultatives des services publics locaux



131 réclamations portant sur des sinistres, malfaçons ou retards d'intervention lors des travaux sur les réseaux électriques (SDE35 ou Enedis)



120 000 € pour lutter contre la précarité énergétique dans le 35



3 projets d'électrification solaire soutenus en Afrique



Participer à la lutte contre la précarité énergétique

→ Fonds d'aide aux petits travaux

→ **Contexte** : Le SDE35 contribue au Fonds Solidarité Logement (FSL) depuis 2005 en versant chaque année une subvention au Conseil Départemental pour venir en aide aux publics en situation de précarité via des aides pour les impayés d'énergie. Depuis 2023, les aides ont été réorientées vers des

mesures préventives afin d'agir plus efficacement sur la résorption de la précarité énergétique. C'est la création du fonds FARO (Fonds d'Aide à la Rénovation thermique des propriétaires Occupants)

→ **Objectif** : permettre la finalisation des dossiers de rénovation de l'habitat, une aide activée en dernier ressort pour qu'un ménage

puisse réaliser des travaux alors que son dossier déjà subventionné par d'autres dispositifs est bloqué faute d'un reste à charge non tenable pour le ménage.

→ **Public** : ménages propriétaires occupants en situation de grande précarité

→ **Critères d'attribution** : public éligible aux aides de l'ANAH

Bilan 2024



17 ménages bénéficiaires (contre 8 en 2023)



Provenant de **10** EPCI et **14** communes différentes d'Ille-et-Vilaine



Pour un montant de **88 500 €**

Permettre la finalisation des dossiers de rénovation de l'habitat

→ Les chantiers solidaires du Bricobus

→ **Contexte** : Le SDE35 est engagé depuis 2023 dans un partenariat avec les compagnons bâtisseurs et la Fondation pour le logement des défavorisés (ex Abbé Pierre) pour un montant de 60 000 € par an, afin de mener une expérimentation sur le secteur sud-ouest du département (4 EPCI), particulièrement concerné par la précarité énergétique en zone rurale.

Cette expérimentation consiste à déployer un bricobus, c'est à dire un camion qui se déplace dans les communes à la rencontre des habitants en situation de mal-logement et de précarité énergétique, pour leur proposer des travaux de petite rénovation.

→ **Objectif** : mener des travaux à court terme chez les habitants en situation de très forte précarité énergétique à travers la réalisation de chantiers solidaires, améliorer les conditions de vie et permettre une reprise de confiance à ces personnes isolées.

→ **Public** : ménages hors dispositif et parcours d'aides classiques (non éligibles aux aides de l'ANAH).



Bilan 2024



37 interventions chez l'habitant dont 14 interventions de mise en sécurité





Soutenir et accompagner des projets de solidarité internationale dans le secteur de l'énergie

→ Le 1 % énergie



La loi Oudin-Santini-Pintat autorise les syndicats d'énergie à affecter 1 % de leur budget à des projets de coopération décentralisée.

Depuis 2013, le SDE35 soutient des projets décentralisés de coopération internationale, principalement en Afrique. Il s'agit de projets d'électrification qui favorisent la production d'énergies renouvelables.

→ 15 000 € d'aides accordées en 2024

● 2 projets soutenus



▶ Association AVUNID (Volontaires unis pour le développement du Togo)

→ Subvention : 10 000 €

→ Lieu : Canton de Davie, au Togo

→ Nature du projet : installation de panneaux solaires et de pompes solaires sur forages pour réduire la corvée d'eau de femmes et jeunes filles



▶ Association Électriciens sans Frontière

→ Subvention : 5 000 €

→ Lieu : Mayotte

→ Nature du projet : aide d'urgence aux populations locales sinistrées et sans accès au réseau électrique : envoi de 1 500 kits et lampes solaires.



→ Mission 5

Mutualiser les moyens et les expériences

Le SDE35, grâce à son assise départementale, favorise les économies d'échelle, la mutualisation et le partage de données pour les collectivités d'Ille-et-Vilaine. Il contribue ainsi à l'aménagement du territoire et à la cohésion territoriale : portage d'un groupement d'achat d'énergies, accompagnement à la réalisation des PCAET (Plans Climat Air Énergie Territorial), d'études telles que les schémas de réseaux d'énergie, ou de nouveaux services en partenariat avec les communes, EPCI ou pays.



→ Les chiffres

360

membres du
groupement d'achat
énergie (gaz &
électricité) dont
345 collectivités

17

EPCI adhérents
au groupement
d'achat PCRS

3

études de potentiel
de développement
des Énergies
Renouvelables
réalisées sur le Pays
de Brocéliande



Animer le groupement d'achat d'énergie pour les collectivités

Depuis 2015, le SDE35 coordonne le groupement d'achat d'énergie afin d'accompagner les collectivités d'Ille-et-Vilaine sur ces marchés d'approvisionnement énergétique complexes et volatils du fait des tensions internationales.

→ Nouvelles adhésions en 2024

Le groupement d'achat d'énergie compte 362 membres en 2024 avec l'arrivée de nouveaux membres tels que la ville de Rennes, Rennes Métropole, le Département d'Ille-et-Vilaine et le Couvent des Jacobins. Ces nouvelles adhésions de grosses collectivités sont une reconnaissance de l'expertise et du travail effectué par les services du SDE35 et démontrent l'intérêt pour des collectivités de toutes tailles de grouper leurs achats d'énergie.

→ La procédure d'achat aux clics

Afin d'optimiser les achats, le SDE35 a inclus dans les marchés en vigueur une procédure d'achat dynamique, avec des fixations en une ou plusieurs tranches selon le volume des lots. Cela permet de procéder aux achats « clics » lorsque les marchés boursiers de l'énergie sont favorables et non plus le jour de la CAO.

Le plan de couverture des fixations a été redéfini en 2022 avec les élus du SDE35 afin de mieux formaliser la démarche, répartir les clics dans le temps et ainsi maîtriser les risques.

→ Un marché instable

En 2024, avec la baisse des prix sur les marchés de l'énergie, les volumes de gaz et d'électricité ont pu être achetés à de meilleurs prix qu'en 2023, toutefois ces baisses ont été écrasées par des hausses sur les taxes (accise, TICGN) et sur l'acheminement.

Le SDE35 s'attache désormais à fournir chaque année aux membres un estimatif budgétaire électricité et gaz individualisé. Il est transmis à l'automne en amont de l'année de fourniture, puis une mise à jour est envoyée en début d'année, prenant en compte les évolutions réglementaires et de nouveaux volumes de consommation.

→ Nouveaux marchés 2026

Pour les prochaines périodes 2026-2027 pour l'électricité et 2026-2028 pour le gaz, les besoins ont été collectés auprès des membres en juin-juillet 2024. Quinze nouveaux membres ont rejoint le groupement. Les accords-cadres ont été attribués en novembre 2024, les marchés subséquents seront attribués en janvier 2025.

Pour l'électricité, le SDE35 a mis en place un lot innovant avec une formule de prix bloc+spot, pour 172 sites supérieurs à 100 kVA. Couramment utilisée par les grandes entreprises, cette formule de prix permet d'obtenir une constante fournisseur fortement réduite, afin d'améliorer le prix final. Le SDE35 achètera la majeure partie du volume en avance (blocs), comme pour le marché classique principal, afin de garder une bonne visibilité budgétaire en amont de l'année de fourniture. Seule une petite part du volume sera facturée en spot. En parallèle, des actions vont être engagées dans le cadre du programme Eff'ACTEE pour identifier les possibilités de flexibilité des sites (décalage de consommation, effacement), afin de consommer quand les prix sont plus bas.

Le SDE35 est un des premiers syndicats d'énergie à mettre en œuvre une formule de prix bloc+spot, qui devrait permettre à terme d'intégrer des blocs d'électricité renouvelable locaux, appelés CADER ou PPA, dans les marchés de fourniture.



Le SDE35 a mis en place un lot innovant avec une formule de prix bloc+spot, pour 172 sites supérieurs à 100 kVA



Accompagner la réalisation des PCRS

Visualiser l'ensemble des réseaux enterrés

→ Un référentiel cartographique commun en Ille-et-Vilaine

Afin d'améliorer la sécurité lors de travaux à proximité des réseaux en Ille-et-Vilaine, le SDE35 a travaillé à la mise en place d'un nouveau référentiel cartographique appelé PCRS (Plan Corps de Rue Simplifié). Il s'agit du fond de plan le plus précis disponible qui permet aux exploitants de positionner leurs réseaux enterrés pour limiter les risques d'accidents lors de travaux.

Il existe deux types de méthodes d'acquisition pour la constitution du PCRS :

- PCRS « image » issu de clichés aériens (orthophotographies)
- PCRS « vecteur » issu d'un scanner laser (LIDAR) et de nuage de points retraités par des entreprises spécialisées.

Le SDE35 a fait le choix de combiner les deux types de PCRS sur son territoire : utilisation de vecteurs en zone urbaine dense et d'images ailleurs.

Pour l'acquisition « image », le SDE35 a missionné l'IGN : près de 71 000 clichés aériens de très haute résolution ont ainsi été réalisés et plusieurs dizaines de téraoctets de données ont été traitées.

Pour l'acquisition « vecteur », le SDE35 s'est rapproché des 17 intercommunalités du département (hors Rennes Métropole) et leur a proposé un groupement de commandes afin d'optimiser les coûts de réalisation et de mise à jour. 81 communes appartenant à 10 intercommunalités ont fait le choix d'acquérir un PCRS vecteur sur tout ou partie de leurs bourgs, ce qui représente un total de 1 250 km de voirie.

Bilan 2024

- Finalisation du contrôle et intégration du PCRS vecteur dans l'outil de diffusion du PCRS
- Formalisation de la méthodologie de mise à jour et partage avec les EPCI
- Rédaction d'un marché de mise à jour et de contrôle en cours (publication prévue en 2025)

→ Une plateforme cartographique en ligne



Le SDE35 a développé une plateforme cartographique sécurisée, accessible à l'ensemble des EPCI du département via l'adresse pcrs.sde35.fr/accueil

Elle permet de consulter en ligne les fonds de plan issus du Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS), et notamment le PCRS raster/image, composé

d'orthophotographies à une précision de 5 cm, conformes au standard national. Cet espace sécurisé offre la possibilité

de visualiser ses données géographiques, de les croiser avec d'autres couches d'information, et de les partager facilement avec des tiers, tels que les entreprises de travaux, pour une meilleure préparation et coordination des interventions.

► Soutien de l'Union Européenne

Ce projet n'aurait pu aboutir sans l'aide précieuse de l'Union Européenne qui a pris en charge, via le fonds FEDER REACT-EU instruit par la Région Bretagne, 61 % du montant global, soit 872 696 €. Le SDE35 qui a piloté la réalisation des PCRS a pris en charge 11 % du montant global de l'opération. Les collectivités d'Ille-et-Vilaine ont contribué financièrement à hauteur de 17 % du projet. Pour l'acquisition du PCRS « image », d'autres partenaires ont contribué au projet tels qu'Enedis, l'IGN, Mégalis, Rennes Métropole et la Ville de Rennes.

COFINANCÉ PAR
UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage en Bretagne

FINANCIEMENT
DANS LE CADRE
DE LA RÉPONSE
DE L'UNION
À LA PANDÉMIE
DE COVID-19



Avec le Fonds européen de développement régional



Accompagner les EPCI sur la voie de la transition énergétique

Accompagner la programmation énergétique des territoires



Réunion de la commission CCPE

→ Commission CCPE

La loi de 2015 relative à la transition énergétique a prévu la création d'une Commission Consultative Paritaire de l'Énergie (CCPE) entre les syndicats d'énergie et l'ensemble des EPCI inclus dans leur périmètre. Cette commission contribue à la coordination de l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, à la mise en cohérence des politiques d'investissement et à faciliter l'échange de données. En 2024, cette Commission a été consacrée à la présentation du nouveau service Part'EnR35, et du travail sur la charte agrivoltaïsme en cours d'élaboration en présence de la Chambre d'Agriculture.

→ Soutien aux PCAET

Le SDE35 a poursuivi en 2024 son implication au sein des PCAET des 18 EPCI du département. Il a également accompagné les 3 Communautés de Communes du Pays de Brocéliande pour la réalisation d'une étude de planification de développement des énergies renouvelables. Ces études permettent de déterminer, par filière et par secteur, le potentiel de développement des énergies renouvelables et ainsi établir une stratégie et un plan d'actions afin de mettre en œuvre les potentiels identifiés. Elles aident aussi à identifier des projets concrets sur lesquels les territoires vont pouvoir s'investir rapidement en s'appuyant, le cas échéant, sur les offres d'Énerg'IV.

De nouvelles études de ce type seront accompagnées par le SDE35 en 2025, notamment sur les territoires de Fougères Agglomération, Vitré Communauté, Liffré Cormier Communauté et Redon Agglomération.

Cet accompagnement permet aux élus de bénéficier d'une formation spécifique à chaque filière (éolien, solaire, méthanisation, bois énergie, projet citoyen) afin que ceux-ci puissent avoir une meilleure compréhension des éléments qui seront présentés lors de l'étude.

→ Pédagogie sur loi APER

Dans la continuité de la loi APER promulguée en mars 2023, le SDE35 a communiqué très largement auprès des intercommunalités, notamment sur l'article qui incitait les collectivités à renseigner les zones favorables au développement des Énergies Renouvelables sur un portail cartographique. Il a participé à l'ensemble des réunions organisées par la préfecture dans les différents cantons et a conseillé les élus sur la saisie des zones sur le portail, sur la concertation à réaliser et les modalités qui en résultent.

→ Schéma développement biogaz et filière bois



Visite de l'usine de méthanisation d'Energées avec des élus du territoire

Le SDE35 a mené, dans le cadre du contrat de coopération métropolitain, l'élaboration d'un schéma opérationnel de développement du biogaz en Ille-et-Vilaine par valorisation des gisements méthanisables. Il réalisera en 2025 un travail d'élaboration d'un plan d'approvisionnement territorial (PAT) visant à structurer la filière locale d'approvisionnement en bois afin que celle-ci soit capable de répondre aux besoins liés notamment aux réseaux de chaleur que le SDE35 déploie par ailleurs.



Mutualiser les travaux et infrastructures de réseaux



© F.Gavard

Dans le cadre des travaux d'effacement coordonnés de réseaux, l'enfouissement des réseaux de communications électroniques est réalisé par le SDE35 mais cofinancé par les communes et Orange, conformément à une convention ad'hoc dans laquelle la commune doit choisir de rester ou non propriétaire des fourreaux.

En 2024, les participations financières d'Orange ont porté sur des opérations d'effacement réalisées entre 2020 et 2023.

→ Participations financières d'Orange en 2024

- Volume d'opérations : 62
- Linéaires de fourreaux : 50 km
- Montant de la participation : 251 000 € - L'intégralité des participations perçues est reversée aux communes.



Participer à la vie des réseaux

Le SDE35 est adhérent à plusieurs fédérations ou associations lui permettant de travailler en réseau au niveau national et régional et de faire bénéficier le territoire de retours d'expérience (FNCCR, AFE, Amorce, Atlansun, AVERE...).

En 2024, le SDE35 a participé à plusieurs salons ou congrès professionnels :

- Congrès de la FNCCR à Besançon
- Congrès annuel du réseau AMORCE à Montpellier
- Assises de la transition énergétique à Dunkerque
- Salon des Maires à Paris
- Forum Économique Breton à Saint-Malo
- Conférences bretonnes de la transition énergétique
- Salon BioGaz360
- Assemblée Générale d'Atlansun à Nantes



Le SDE35 s'inscrit dans la démarche Den. Bzh, la marque employeur créée par les centres de gestion bretons afin de promouvoir les métiers de la fonction publique. La charte d'engagement a été signée officiellement lors du Salon des Maires en novembre 2024.

Le SDE35 noue des partenariats avec plusieurs universités et grandes écoles du département : Supelec, Agrocampus, Universités de Rennes 1 et 2, Sciences Po

Rennes, Unilasalle Bruz... L'intérêt du SDE35 : se rapprocher de jeunes talents en formation et les accompagner vers la vie professionnelle. Plusieurs stagiaires et alternants ont été accueillis en 2024 et plusieurs agents du SDE35 sont intervenus dans les cursus.



→ Mission 6

Assurer le contrôle de concessions

Le SDE35 assure le contrôle local de la concession électrique signée avec Enedis et EDF, et celui de plusieurs concessions Gaz signées avec GRDF.



→ Les chiffres



25 ans
C'est la durée du
contrat de concession
signé avec Enedis
et EDF (2021/2036)



4
concessions gaz
en 2024



Le contrat de concession

→ Concessions GAZ

● État des lieux

Au 1^{er} janvier 2025, 38 communes ont transféré leur compétence au SDE35 dont 18 desservies en gaz qui représentent, en 2023, 651 km de réseau, 779 GWh consommés et 34200 usagers.

● Stratégie

En 2024, le SDE35 a proposé aux communes dont le contrat historique de distribution de gaz arrivait prochainement à échéance de transférer leur compétence au SDE35, afin de pouvoir négocier un contrat intercommunal sur la base du nouveau modèle de contrat gaz co-écrit entre GRDF, France urbaine et la FNCCR en 2022.

● Avancées

15 communes ont ainsi transféré leur compétence gaz au SDE35 : Breteil, Bains-sur-Oust, Bagger-Morvan, Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine, Dinard, Domagné, La Mézière, Lécousse, Montreuil-sur-Ille, Redon, Saint-Jouan-des-Guéréts, Saint-Malo, Saint-Médard-sur-Ille, Saint-Méloir-des-Ondes, Vignoc.

Négociations en cours avec GRDF depuis juillet 2024 pour une future concession composée de ces 15 communes, menées avec l'appui du cabinet AEC.



▶ Inauguration du réseau de gaz à Saint-Germain-en-Coglès

Lundi 2 septembre, Olivier Dehaese, Président du SDE35, et Véronique Bel, Directrice Clients-territoires GRDF Centre-Ouest, officialisent l'arrivée du gaz sur la commune en présence de Daniel Helbert, Maire de Saint-Germain-en-Coglès, de Françoise Gatel, Sénatrice, de Thierry Benoit, Député de la circonscription et d'Isabelle Courtigné, Conseillère départementale du Conseil Département d'Ille-et-Vilaine.

→ **Le projet** : en 2023, près de 4 km de canalisations de gaz ont été construits pour relier la commune au réseau de gaz existant

→ **Les bénéficiaires** :

- La commune
- Les établissements Michel (nutrition animale)
- Plusieurs habitations et locaux professionnels
- Soit, au total, environ 30 clients particuliers et 13 tertiaires (bâtiments municipaux, église, école, pharmacie) raccordés

→ **Budget** : un investissement total de 700 000 €, pris en charge par GRDF, les Établissements Michel et le SDE35.

→ Concession électrique

● Suivi du contrat

→ **Un Schéma d'Investissement** qui fixe des objectifs de qualité de desserte et réactivité, de modernisation et pérennisation des réseaux

→ **Un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)** : programme ferme de renouvellement d'Enedis sur les zones prioritaires de 20 M€ sur les 4 premières années du contrat (2022-2025)

→ **Un engagement écrit d'Enedis** à investir 925 M€ sur la durée du contrat, dont 250 dédiés à la qualité de fourniture

→ **Une annexe « transition énergétique »** basée sur 18 fiches actions concrètes

→ **Une nouvelle gouvernance** des programmes d'investissement

● Convention Éradication Fils Nus sur les communes urbaines

Les 2 enveloppes de 200 000 € versées par Enedis en 2022 et 2023 ont permis d'accompagner l'enfouissement de réseaux fils nus sur 7 communes urbaines pour 1 600 ml de réseau fils nus enfouis. En 2024, cette convention a été reconduite avec une disposition complémentaire ciblant des communes particulièrement touchées par la tempête Ciaran. Cette nouvelle enveloppe de 200 000 € a permis d'accompagner l'enfouissement des réseaux sur une commune du nord du département et ainsi de déposer plus de 500 ml de réseaux fils nus.

Le SDE35 a pu constater un bon niveau d'avancement des investissements

● PPI 2022-2025

Le comité de suivi s'est réuni deux fois en 2024. Le SDE35 a pu constater un bon niveau d'avancement des investissements : déjà plus de 20 M€ investis depuis 2022 pour un objectif de 20 M€ sur les 4 années de ce premier PPI. Toutefois, ce haut niveau d'investissement ne garantit pas, à date, l'atteinte des objectifs techniques.

Le SDE35 a 3 points de vigilance :

→ le renouvellement des fils nus BT :

en octobre 2024, 62 km des réseaux traités sur les 120 km ciblés

→ la rénovation programmée des lignes HTA :

179 km traités en octobre 2024 sur les 250 km, mais la tempête Ciaran a retardé les chantiers prévus fin 2023

→ la sécurisation des lignes HTA exposées aux aléas climatiques :

11,6 km sur les 25 km ciblés.

● Convention transition énergétique

Le comité de suivi s'est réuni en janvier 2024 pour faire le bilan des actions réalisées dans le cadre des 18 fiches actions décrites dans la convention transition énergétique.

► Points clés

- Les actions de communication auprès des porteurs de projets EnR et le jeune public
- Les actions de suivi des projets d'autoconsommation collective et l'expérimentation de flexibilité ELFE sur le pays de Redon
- L'optimisation de l'accès à la donnée pour les territoires
- Une coopération efficace pour le déploiement du SDIRVE et la promotion de la mobilité électrique.

● Contrôles opérationnels

Dans le cadre des activités du PEBreizh, des contrôles opérationnels sont réalisés chaque année sur les données des réseaux électriques bretons. En 2024, le contrôle a porté sur les délais de raccordements des installations d'énergies renouvelables (photovoltaïques, éolien, biogaz, stockage) sur les exercices 2021 et 2022. 20 affaires par syndicat d'énergie ont été contrôlées et 5 affaires sur Brest Métropole.

Malgré une collaboration active et constructive du concessionnaire, le traitement des données fournies par Enedis a été complexifié par un manque de fiabilité des informations et n'a pas permis d'apprécier la qualité du suivi des opérations ayant fait l'objet de modifications.

L'objectif du Plan Industriel et Humain du concessionnaire de diviser par deux le délai de raccordement à l'horizon 2025 semble difficile à atteindre au regard de l'évolution constatée à travers cet audit ; et plus généralement au regard des délais calculés par la CRE sur la filière « raccordement producteur BT > 36 kVA et HTA ».

● Données concession

Grâce à un travail commun avec le TE44 et le SYDEV (Vendée), le SDE35 dispose depuis 2022 d'un outil nommé ALTERYX qui permet de traiter, contrôler et consolider les données transmises par Enedis.

En 2023 et 2024, les 3 équipes concession du SDE35, de TE44 et du SYDEV (Vendée) ont travaillé en complément sur la mise en place d'indicateurs de suivi des investissements prévus dans les PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) des nouveaux contrats de concession.

En 2024, ils ont également partagé les nouveaux usages mis en œuvre par chacun des syndicats grâce à l'outil ALTERYX dans le cadre d'un comité de pilotage organisé par le SDE35 et de plusieurs COTECH.





Analyser les activités du concessionnaire d'électricité



© F.Cavard

→ Chiffres clés 2023



36 postes sources



651 016 points de livraison



14 741 km de réseau BT



12 308 km de réseau HTA



16 775 postes des transformations HTA/BT



10 687 installations de production

→ Les usagers

La population de l'Ille-et-Vilaine, composée de 1 109 325 habitants en 2024, connaît une progression régulière depuis de nombreuses années. Ce développement s'accompagne d'une augmentation du nombre d'usagers du réseau de distribution mais d'une stabilité des clients HTA. Si en 2021 l'érosion des TRV a perduré et l'impact de l'arrêt de l'éligibilité des consommateurs non domestiques au 1^{er} janvier 2021 était manifeste, la tendance s'est inversée en 2022 avec le bouclier tarifaire permis par le TRV ; la légère augmentation en 2022 (+0,5 %) ne s'est pas poursuivie en 2023 marquée par une nouvelle baisse (-0,3 %). En 2023, le marché réglementé représente ainsi 54 % des contrats.

Une augmentation
du nombre d'usagers
du réseau

→ La qualité de l'énergie

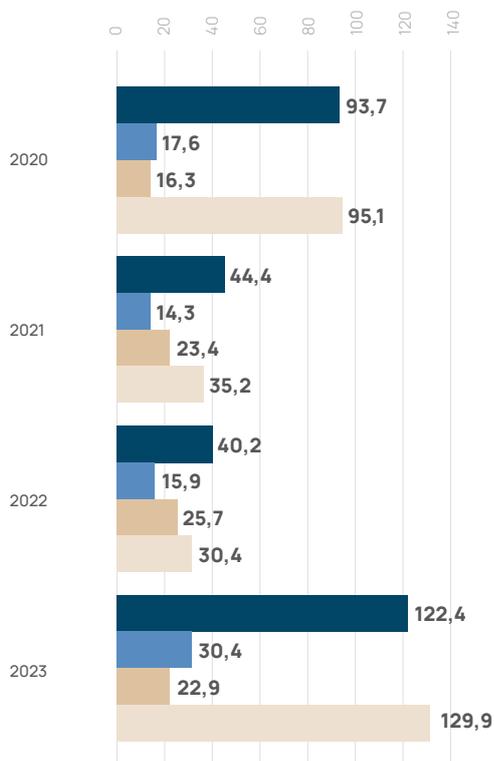
Le Critère B est un indicateur qualitatif correspondant au temps moyen de coupure (en minutes) subi par un client alimenté en basse tension.

Il se décline en durée moyenne des coupures annuelles (par usager, en minutes).

En 2023, le critère B, toutes causes confondues, s'établit à 153,2 min. pour le département (contre 72,9 min. au niveau national).

Ce fort taux départemental est dû à l'impact de la tempête Ciaran de novembre 2023.

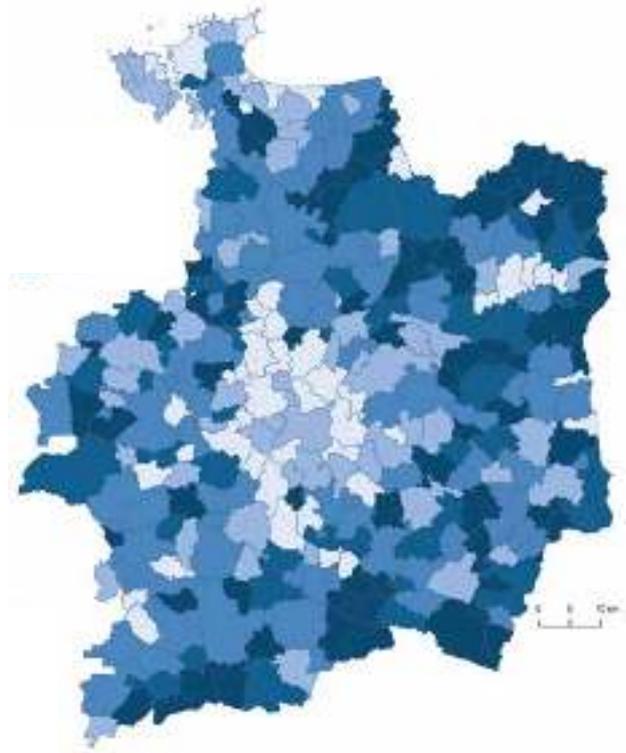
→ Évolution du Critère B (min) par catégorie



■ Critère B HTA + amont (min) ■ Critère B BBT (min)
■ Critère B pour travaux BT+HTA (min) ■ Critère B pour incidents BT+HTA (min)

Dans le cadre du nouveau contrat de concession de distribution d'électricité et de fourniture aux Tarifs Réglementés de Vente (2022-2046), des « valeurs repères » de temps de coupure ont été arrêtées : elles ciblent le maintien d'un critère B au niveau « actuel » (soit 57 min. au moment de l'état des lieux en amont de la signature du contrat en 2021) ainsi que le maintien à 30 min. pour les pôles urbains majeurs (Saint-Malo, Dinard, Fougères, Vitré, Rennes et 5 autres communes métropolitaines).

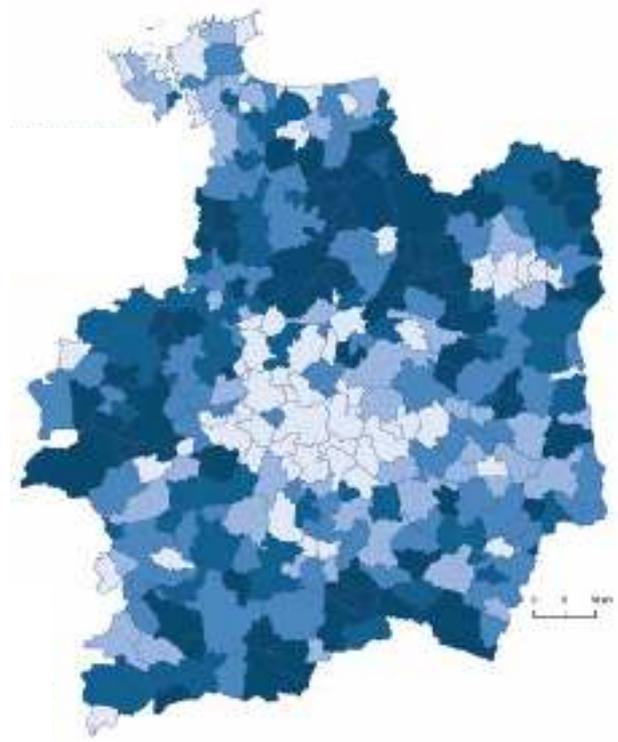
→ Critère B toutes causes confondues en 2023 Hors événement exceptionnel



Durée moyenne de coupure par usager BT (en minutes)

■ ≤ 30 ■]30 - 60] ■]60 - 120] ■]120 - 180] ■ > 180

→ Critère B toutes causes confondues en 2023



Durée moyenne de coupure par usager BT (en minutes)

■ [0 - 60 ■ [60 - 120] ■ [120 - 140] ■ [240-480] ■ [480-2746]

Source : Cartographie SDE35 © Novembre 2024 BD Topo © IGN © 2019



© F. Cavaud

→ Sécurisation des réseaux électriques

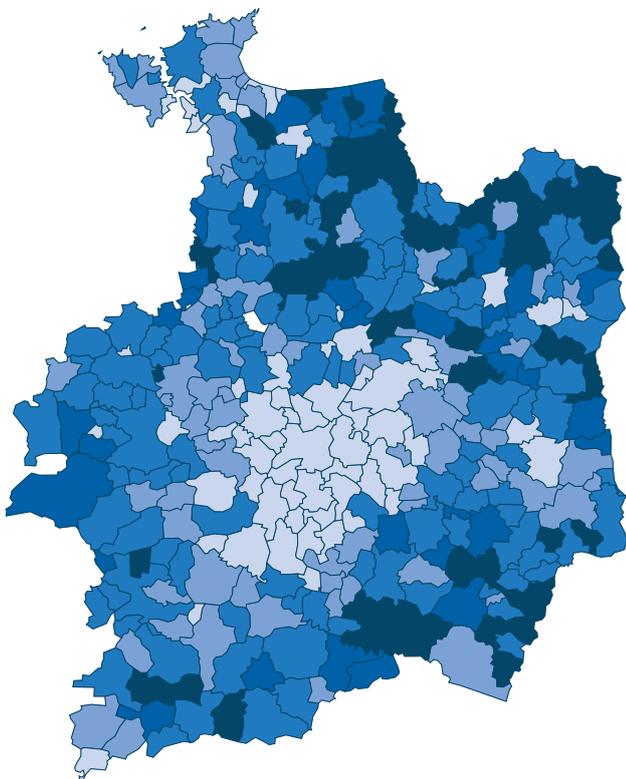
Particulièrement sensibles aux aléas climatiques, les fils nus basse-tension sont les câbles les plus âgés du réseau et les plus accidentogènes. Leur résorption est un axe prioritaire dans la politique d'investissement du Syndicat.

Depuis 2011 :

→ 1 967 km de fils nus déposés ; cette typologie de câbles ne représente plus que 9,9% du réseau BT.

→ 109 km de fils nus résorbés en 2023 (-6,9%).

→ Fils nus en 2011

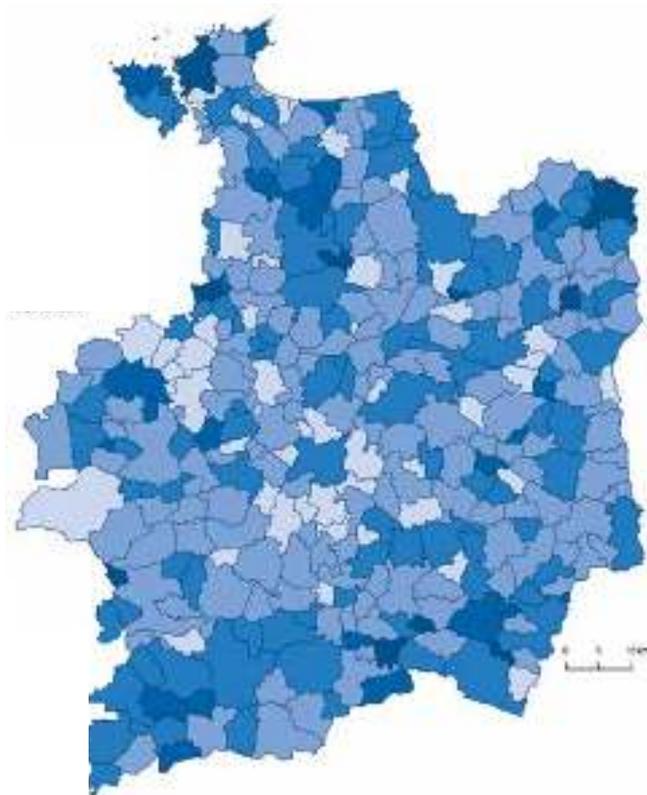


Taux fils nus (en pourcentage)

■ de 0 à 20% ■ de 20 à 25% ■ de 25 à 35% ■ de 35 à 40% ■ >40%

Moyenne : 11 %

→ Fils nus en 2023



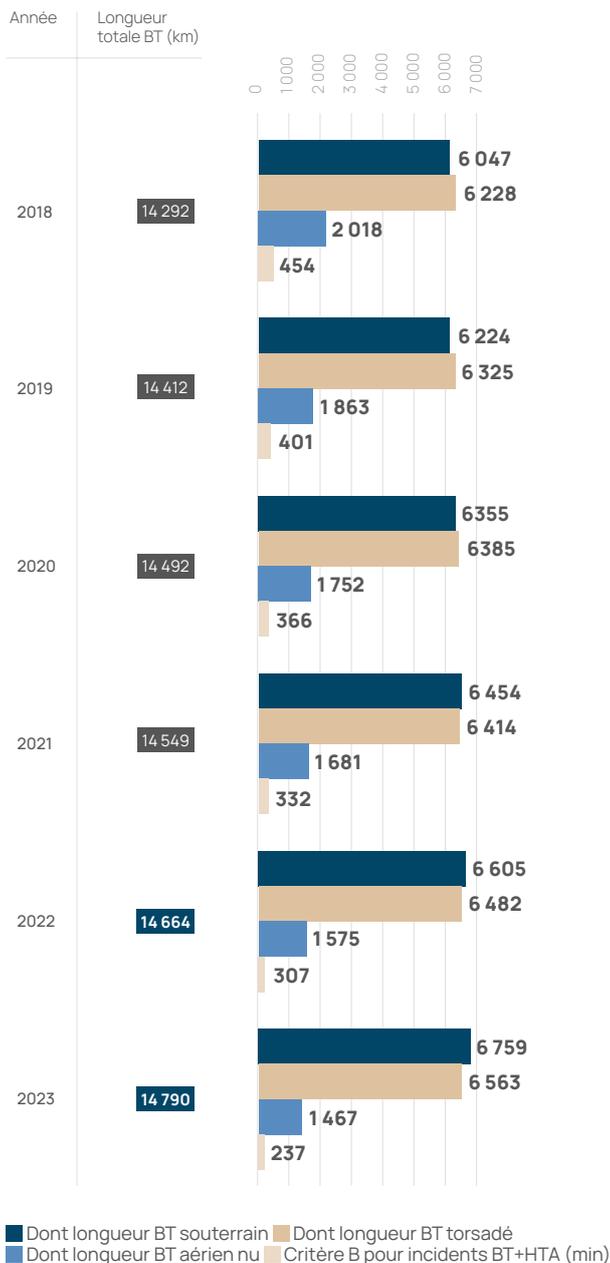
Taux fils nus (en pourcentage)

■ [0 - 5] ■]5 - 10] ■]10 - 15] ■]15 - 20] ■]20 - 45]

Moyenne : 9,5 %

Source : Cartographie SDE35 © Novembre 2024 BD Topo © IGN © 2019

→ Réseau BT



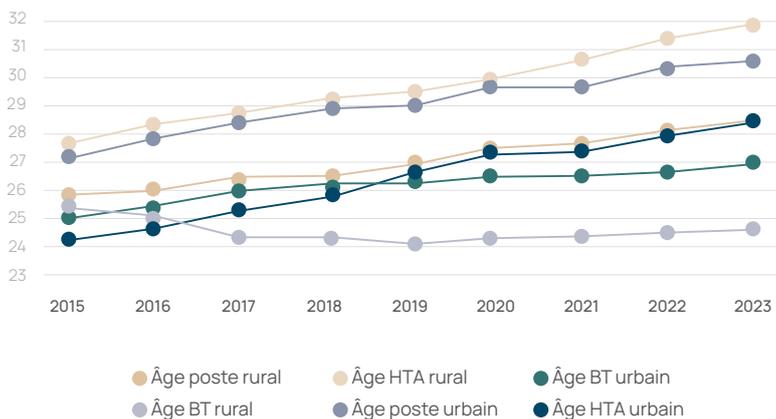
L'âge moyen du réseau augmente régulièrement



© F. Gavard

→ L'évolution de l'âge moyen des réseaux

Malgré les travaux menés par le SDE35 et Enedis, l'âge moyen du réseau augmente régulièrement. Ce vieillissement du patrimoine n'a pas d'effet actuellement sur la qualité de service mais fait l'objet d'une vigilance renforcée afin de pouvoir être intégré dans les politiques d'investissement long terme.





→ Mission 7

Développer des moyens généraux adéquats

Doté d'une politique RH ambitieuse, de systèmes d'information performants et d'une communication multicanale, le SDE35 cherche à améliorer la qualité de service rendu aux collectivités, aux partenaires et aux usagers.



→ Les chiffres



75 agents
au 31 décembre 2024



20 communiqués
de presse diffusés
en 2024



120 posts
sur LinkedIn en 2024



Les moyens humains : une équipe engagée



Bienvenue à

→ **Laurence BOUGEARD**
Assistante pôle éclairage

→ **Yoann BUIN**
Conducteur travaux maintenance d'éclairage

→ **Thibaud CAVAILLES**
Conducteur travaux maintenance d'éclairage (renfort)

→ **Nadège DARIELLE**
Assistante pôle marchés de l'énergie

→ **Émile FRUANEAU**
Chargé d'études au pôle éclairage

→ **Flavie JOURDAN**
Assistante au pôle commande publique

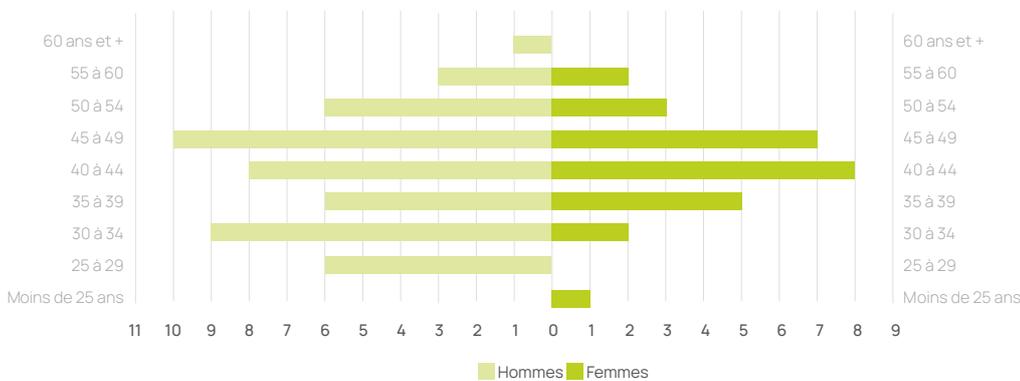
→ **Séverin LABILLOY**
Chargé de mission agrivoltaïsme (renfort) puis chargé de projet flexibilité

→ **Mathilde LAURENT**
Comptable au pôle finances et contrôle de gestion

→ La pyramide des âges

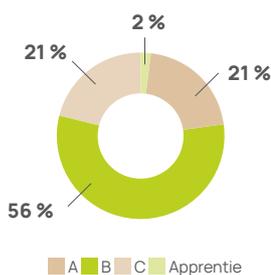
La pyramide des âges montre un relatif équilibre entre les catégories d'âge, avec une prépondérance d'hommes.

→ Répartition de l'effectif par genre et par âge au 01/01/2025 sur un total de 77 salariés

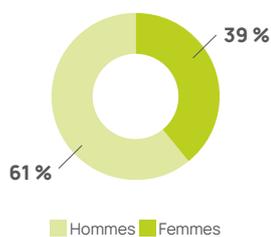


→ Répartition des agents

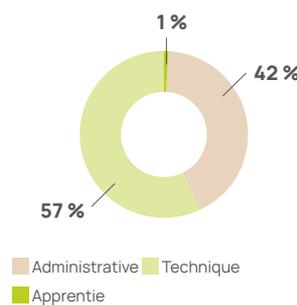
→ Répartition des agents par catégorie au 01/01/2025



→ Répartition des agents par sexe au 01/01/2025



→ Répartition des agents par filière au 01/01/2025



→ Politique de recrutement de nouveaux talents



134 jours de formation en 2024



4 jours par agent

→ Renouveler le dialogue social

Le Comité Social Territorial (CST) s'est réuni à 5 reprises en séance plénière en 2024, accompagné de réunions de préparation avec les représentants du personnel et les services du SDE35. Plusieurs sujets importants ont été validés, notamment :

- les évolutions du tableau des effectifs
- l'élargissement des modalités du temps partiel
- la mise à jour de la grille interne du RIFSEEP
- la validation du plan de formation 2024-2027
- la mise à jour du DUERP et du PAPRI Pact

En matière de qualité de vie au travail, le SDE35 s'était engagé à prendre le temps de l'évaluation des dispositifs mis en place. Deux enquêtes ont été menées auprès des agents, l'une sur l'organisation des services et le télétravail et une autre sur l'évolution des locaux.



FOCUS SUR
Séminaire interne septembre 2024 au lac de Trémelin à Iffendic



→ L'association du personnel La PILE

Créée en 2022 à la sortie des années COVID, l'association du personnel « La PILE » (Par Ici Les Énergies) a pour objectif de favoriser la convivialité au sein du SDE35 et d'Énerg'iV et la cohésion des équipes en proposant une palette d'activités sportives et culturelles, soit sur le temps du midi, soit en soirée.



La PILE en 2024 c'est : 7 membres du Bureau, 15 représentants au Conseil d'Administration et 94 adhérents (soit 96 % des agents).

Pour sa 3^{ème} année de fonctionnement, l'association a continué à se développer. Ainsi, elle a proposé 15 activités (69 séances) réunissant 698 participants cumulés. 75 agents ont participé à au moins une activité en 2024.

Dans le calendrier 2024, nous retrouvons les immuables sessions hebdomadaires de badminton, les sessions mensuelles de yoga et de soccer, ainsi que des séances de bien-être (respiration, sophrologie, yoga du rire), un escape game, des sorties spectacle (Festival Mythos, Candlelight, théâtre d'improvisation), du sport virtuel (EVA) ou pas (Run'in Noyal), un atelier DIY, une soirée Quiz...

De plus, La PILE a également pris en charge l'organisation de la fête de Noël, soirée familiale qui a réuni 150 personnes. Elle a financé le spectacle « Carré comme un ballon » de la Cie Radio Cirque.

Pour 2025, l'association souhaite maintenir la diversité de ses propositions, en gardant son objectif de toucher le maximum de personnes. Elle étendra plusieurs activités au cercle familial et commencera sa réflexion sur l'organisation d'un événement mêlant agents et élus.

La PILE en 2024 c'est :



94
adhérents



15
activités



698
participants

15 activités réunissant
698 participants cumulés



PÔLE COMMUNICATION
 Responsable : Sophie LANTERNIER
 Chargée de communication : Maëlle DEREPPER

**DIRECTION GÉNÉRALE
 AUDITEUR ÉNERG'IV**
 David CLAUSSE

PÔLE EXPERTISE- APPEL À PROJETS
 Responsable : François BELINE
 Chargé de flexibilité électrique : Séverin LABILLOY





Sécurité informatique et SIG

→ Évolution de l'outil GAIOS

L'outil GAIOS (Gestion Administrative Informatisée des Opérations du Syndicat), historiquement dédié au suivi des opérations relatives aux marchés de travaux sur les réseaux électriques, connaît depuis 2024 une évolution majeure. Il est désormais progressivement ouvert à d'autres activités du SDE35, notamment aux travaux de rénovation énergétique. De nombreux processus métiers liés à cette nouvelle compétence ont été intégrés dans GAIOS.

→ Dématérialisation des procédures

Depuis fin 2023, le SDE35 s'est doté d'un outil de gestion automatisée des réponses aux DT-DICT (déclaration de travaux, déclaration d'intention de commencement de travaux). Une interface automatisée a été conçue entre la GMAO dédiée à l'éclairage public (SYECL) et la plateforme nationale DT-DICT (NAT), permettant une dématérialisation complète des échanges. Le PCRS image, référentiel cartographique de haute précision, est désormais utilisé comme fond de plan standard pour ces procédures. En 2024, ce dispositif a permis la génération de 10 500 réponses automatisées.

► Valorisation des données

Un audit sur la gestion et la valorisation des données a été conduit en 2024 par le cabinet Wavestone. Cette mission a permis de poser les bases d'une véritable stratégie de gouvernance de la donnée au sein du SDE35.

Les recommandations ont conduit à :

- la constitution d'une communauté de la donnée interne,
- la mise en place d'une gouvernance dédiée,
- l'élaboration d'une feuille de route stratégique sur trois ans, visant à mieux exploiter les données disponibles pour optimiser les activités et les prises de décision.



→ Renforcement de la cybersécurité

À la suite d'un audit de cybersécurité mené en 2022, le SDE35 a mis en œuvre un plan d'amélioration continue de la sécurité de son Système d'Information (SI). Plusieurs actions concrètes ont été engagées pour renforcer la protection des données et des accès numériques :

→ **Généralisation de la double-authentification (2FA)** : déployée sur l'ensemble des outils et services numériques internes, cette mesure permet de limiter drastiquement les risques liés à l'usurpation d'identité et à l'accès non autorisé aux systèmes critiques.

→ **Durcissement des politiques d'accès** : une revue complète des droits d'accès a été effectuée, accompagnée de la mise en œuvre de politiques de segmentation des réseaux et de gestion fine des habilitations.

→ **Renforcement de la surveillance du SI** : des outils de détection des comportements anormaux et de surveillance des flux ont été intégrés afin de permettre une réponse rapide aux incidents éventuels.

→ **Sensibilisation et formation** : des campagnes régulières de sensibilisation à la sécurité numérique sont désormais réalisées auprès des agents et utilisateurs, afin de consolider une culture de la cybersécurité au sein de l'organisation.



Une communication au service du territoire

→ Communication auprès des élus du SDE35

Les élus d'Ille-et-Vilaine sont la première cible de communication et les premiers interlocuteurs du SDE35. Plusieurs rencontres sont organisées au cours de l'année pour les accompagner sur les sujets phares portés par le SDE35.

Depuis le début de la mandature, les Rencontres de l'Énergie sont organisées tous les ans de façon décentralisée dans plusieurs communes du département. Néanmoins, au fil des ans, la fréquentation a diminué malgré les efforts pour se renouveler en proposant l'animation d'ateliers thématiques ou de visites techniques. En 2024, un travail important a été mené avec une enquête réalisée auprès de tous les délégués du SDE35 pour recueillir leurs attentes. Une nouvelle formule sera proposée début 2025 avec deux nouvelles propositions :

→ **Les petits déjeuners de l'énergie** : un format court de 90 min café compris pour parler de 3 thématiques et organisés dans 4 communes du département

→ **Le forum de l'énergie** : un évènement organisé au siège du SDE35, dans le hall du village des collectivités avec un espace d'expositions pour que les équipes et nos partenaires puissent présenter aux élus leurs accompagnements et innovations en matière d'éclairage public, rénovation énergétique de bâtiments, achat d'énergie, mobilités, énergies renouvelables... et un espace de conférences avec l'intervention d'un grand témoin.

La communication auprès des délégués a également été renforcée en 2024 avec la diffusion d'une nouvelle newsletter « On vous dit tout sur » qui paraît après chaque comité syndical pour revenir sur les points essentiels délibérés en comité.



En route vers le parc éolien off shore !

→ Séminaire des élus

Un séminaire de mi-mandat pour continuer à accompagner et former les délégués du SDE35. Ce séminaire s'est tenu à Saint-Cast dans les Côtes d'Armor afin de visiter le parc éolien off-shore de la baie de Saint-Brieuc. Après une matinée de visite technique, les élus ont poursuivi l'après-midi avec des ateliers « 2 tonnes » animés par notre partenaire de la Feuille d'Érable.

→ Communication auprès des communes : le site internet

Véritable vitrine du SDE35, le site internet propose un espace public et un espace extranet réservé aux communes adhérentes au SDE35. Grâce à leur espace sécurisé, chaque commune peut accéder à ses informations personnalisées : rapport annuel de l'état de son parc d'éclairage public, données du patrimoine électrique de sa commune, statistiques d'utilisation de ses bornes électriques, etc.

En 2023, l'extranet a été étendu aux administrateurs d'Énergie'IV qui bénéficient désormais d'un espace personnalisé pour préparer les conseils d'administration et autres réunions techniques.

Chiffres clés

 **+ 510 000** pages consultées en 2024

 **86 000** visites sur l'année

Des newsletters envoyées via le site internet :

 **8** parutions en 2024 sur 4 thématiques* envoyées à

 **700** abonnés

*mobilités, ENR, éclairage public et info générale du SDE35

Les newsletters





Glossaire

→ Webinaires

Un nouveau partenariat avec l'AMF35 a permis de proposer une série de webinaires aux élus du département sur les thèmes de la rénovation énergétique des bâtiments, de l'autoconsommation collective, de l'énergie solaire, etc.

→ Inaugurations et points presse

Plus de 40 événements ont été organisés au cours de l'année, entre points presse travaux, inaugurations d'installations EnR, pose de première pierre, visite d'installations de production, conférences et webinaires, etc. La communication autour d'Énerg'iv se développe fortement, au rythme de l'activité croissante de la SEM.

→ Communication grand public : les réseaux sociaux

 **LinkedIn**
@SDE35
1 700 abonnés

 **Facebook**
@SDE35
350 abonnés

 **Instagram**
@_sde35_
131 abonnés
+ de 40 publications après un an d'existence

ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie	GNV	Gaz Naturel Véhicule
AMF	Association des Maires de France	GWh	Giga Watt Heure
AMO	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	HT	Haute Tension (ligne électrique)
AODE	Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité	HTA	Haute Tension A (ligne électrique)
BT	Basse Tension (ligne électrique)	IRVE	Installation de Recharge pour Véhicules Électriques
BTA	Basse Tension Aérienne (ligne électrique)	kVA	kilo Volt Ampère
CAO	Commission d'Appel d'Offres	kV	kilo Volt
CCSPL	Commission Consultative des Services Publics Locaux	MVA	Méga Volt Ampère
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales	MWh	Méga Watt Heure
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale	NOME	Nouvelle Organisation des Marchés de l'Électricité
COD	Collectivité Organisatrice de la Distribution	PAPRI Pact	Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail
CRAC	Compte Rendu d'Activité du Concessionnaire	PCB	Polychlorobiphényle
CU	Certificat d'Urbanisme	PCE	Point de Comptage et d'Estimation (EDF)
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer	PDL	Point De Livraison (ERDF)
DICT	Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux	PCRS	Plan Corps de Rue Simplifié
DIUO	Dossier d'Intervention Ultime sur Ouvrage	PEB	Pôle Énergie Bretagne
DMA	Départ Mal Alimenté	PCDMR	Programmation Coordonnée de Développement et de Modernisation des Réseaux
DT	Déclaration de Travaux	SIG	Système d'Information Géographique
DUERP	Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels	SMILE	Smart Ideas to Link Energies
EDF	Électricité de France	SRCAE	Schéma Régional Climat Air Énergie
EP	Éclairage Public	SRU	Solidarité et Rénovation Urbaine (loi)
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale	TCC	Toutes Causes Confondues
ER	Électrification Rurale	TCFE	Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité
ERDF	Électricité Réseau Distribution de France	TEPCV	Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte
FACE	Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification	TLE	Taxe Locale sur l'Électricité
FCTVA	Fonds de compensation de Taxe sur la Valeur Ajoutée	TPN	Tarif de Première Nécessité
FEPL	Fédération des Entreprises Publiques Locales	TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
FNCCR	Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies	UH	Urbanisme et Habitat (loi)
FSL	Fonds de Solidarité pour le Logement	VM	Vapeur de Mercure
		VRD	Voirie et Réseaux Divers
		ZA	Zone d'Activité

SDe35
ACTEUR PUBLIC DES ÉNERGIES



www.sde35.fr